



LES JOURNÉES DE LA SANTÉ, DU SPORT ET DE LA SOLIDARITÉ

Tous acteurs de notre santé !



SEPTEMBRE
EN
OR

Guérir plus et mieux *les jeunes patients*

Chaque année, des enfants et des adolescents sont touchés par un cancer. En septembre, mobilisons-nous pour soutenir la recherche, accompagner les familles et améliorer leur quotidien.



Votre soutien
fait la
différence



SOUTENIR
la recherche



ACCOMPAGNER
les familles



AMÉLIORER
le quotidien des enfants

31 Esplanade Fléchambault 51100 Reims - 03 26 79 82 92 - cd51@ligue-cancer.net

Agissez à nos côtés !
Faites un don



80^e FOIRE DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

La santé, au cœur de la Foire

Parce qu'elle dépasse largement le seul champ médical, la santé est un véritable enjeu de société. Pour sa deuxième édition, « Parlons Santé » réunit à la Foire de Châlons les acteurs qui œuvrent au quotidien autour de la prévention, du bien-être, de l'accompagnement et de l'accès aux soins.



BRUNO FORGET
Commissaire général de la foire de Châlons

La santé n'est pas seulement une affaire de médecine. Elle touche à nos modes de vie, à notre environnement, au travail, au vieillissement, à la solidarité, à la prévention ou encore à l'accès aux soins. Elle est, à ce titre, un véritable sujet de société.

C'est précisément pour cette raison que « Parlons Santé » occupe une place particulière dans cette 80^e Foire de Châlons. Une foire qui, depuis toujours, a vocation à faire se rencontrer les publics, les professionnels, les institutions et les associations autour des grandes questions qui traversent notre territoire. La santé devait naturellement y trouver toute sa place.

Portée en partenariat avec le journal L'union, cette deuxième édition en apporte une nouvelle

démonstration. Santé mentale, dépistage, activité physique, santé au travail, environnement, bien vieillir, accompagnement des aidants... la diversité des sujets abordés montre combien la santé concerne chacun d'entre nous et combien elle appelle des réponses collectives.

La Foire est aussi faite pour cela : informer, expliquer, faire connaître les initiatives et créer des rencontres qui peuvent être utiles bien au-delà de ces onze jours.

C'est cette ambition, partagée avec l'ensemble des acteurs mobilisés, qui donne tout son sens à « Parlons Santé ».

Bonne lecture et très belle Foire à toutes et à tous !

ÉDITO

Parce que la santé nous concerne tous

À l'occasion de la 80^e Foire de Châlons-en-Champagne, « Parlons Santé » revient pour une deuxième édition placée sous le signe de la prévention et de l'échange. Pendant onze jours, professionnels, associations, institutions et acteurs du territoire se mobiliseront pour informer, répondre aux questions et accompagner les habitants autour de tous les enjeux de santé. Avec, cette année, un espace dédié à la santé ouvert durant toute la Foire.

La santé est l'une de nos préoccupations les plus essentielles. Elle nous accompagne à chaque étape de la vie, dans les moments où tout va bien comme dans ceux où nous avons besoin d'aide. Et pourtant, nous ne prenons pas toujours le temps d'en parler.

C'est tout le sens de « Parlons Santé », qui revient cette année pour sa deuxième édition à l'occasion de la Foire de Châlons-en-Champagne. Portée par les acteurs du territoire et coordonnée par le Conseil territorial de santé de la Marne, cette initiative repose sur une conviction simple : la santé est l'affaire de tous et nous pouvons en parler à tout moment.

Pendant onze jours, professionnels de santé, établissements, associations, institutions et acteurs locaux se mobiliseront pour aller à la rencontre des habitants, partager leurs connaissances, répondre aux questions et faire connaître les ressources disponibles dans notre territoire. Conférences, échanges, actions de prévention et de promotion de la santé permettront à chacun de trouver des informations utiles, accessibles et concrètes.

Cette année, une nouveauté importante : un espace dédié à la santé sera présent pendant toute la durée de la Foire. Un lieu ouvert à tous,

où l'on pourra simplement passer, s'informer, échanger ou découvrir une initiative. Faire de la santé un sujet permanent de dialogue, c'est aussi faire de la prévention une démarche du quotidien.

Car parler de santé, ce n'est pas seulement parler de maladie ou de soins. C'est prendre en compte la personne dans toutes ses dimensions : sa santé physique, mais aussi sa santé mentale, son environnement, ses habitudes de vie, ses relations aux autres et son bien-être. Cette approche globale rejoint les orientations du Projet Régional de Santé, qui place notamment la prévention et la promotion de la santé au cœur de notre action collective.

« Parlons Santé » est ainsi bien plus qu'un programme d'animations. C'est une invitation à faire vivre, ensemble, une véritable culture de la prévention sur notre territoire. C'est aussi l'occasion de montrer que lorsque les acteurs locaux se rassemblent autour des besoins de la population, nous pouvons construire des réponses plus proches, plus lisibles et plus adaptées.

Alors, pendant la Foire, n'hésitez pas : venez parler de votre santé



FRÉDÉRIC-ALEXANDRE CAZORLA-SEIGNOL
Président du conseil territorial de santé
de la Marne
Directeur de l'hôpital de Châlons
et de l'EPSM de la Marne



D^R SANDRINE SEGOVIA-KUENY
directrice de la délégation départementale de la Marne
de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Grand Est.

LA SANTÉ SUR LE TERRITOIRE

Informer, prévenir, accompagner

La santé est au cœur de la 80^e édition de la Foire de Châlons. Onze jours dédiés pour informer, sensibiliser et connecter professionnels et habitants. Le point avec le D^r Sandrine Segovia-Kueny, directrice de la délégation départementale de la Marne de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Grand Est.

Quel est l'objectif du dispositif Parlons Santé ?

L'objectif est à la fois de sensibiliser, d'informer, de faire se rencontrer les acteurs, et surtout de partager avec le plus grand nombre ce qui est déjà fait en matière de santé. Beaucoup d'initiatives existent sur la prévention, le dépistage, la santé mentale, l'autonomie, la santé environnementale. Parlons Santé est une façon de les rendre plus visibles, d'aller au-devant de la population et de montrer que, face aux difficultés, des ressources existent, pour les personnes concernées, pour leurs proches, pour les aidants. Et cela passe aussi par une meilleure information.

Comment l'ARS sera-t-elle présente sur la Foire ?

Nous serons présents chaque jour, avec une mobilisation de nos équipes selon les thématiques abordées. Certains de nos collègues seront particulièrement engagés sur les enjeux

liés à la prévention, d'autres sur l'autonomie, le handicap, les addictions, la santé mentale ou encore la lutte contre les espèces à enjeux pour la santé humaine. Autant de sujets qui s'inscrivent pleinement dans les priorités de notre Projet Régional de Santé (PRS). Notre présence prendra différentes formes : nous interviendrons directement lors de certains événements, comme les conférences que nous organisons, ou sur le stand de la Préfecture de la Marne pour présenter les Contrats Locaux de Santé. Mais nous serons aussi là pour écouter et accompagner nos partenaires.

C'est important pour nous d'être présents, disponibles et à l'écoute.

La Foire, c'est une opportunité exceptionnelle pour aller au-devant de la population, d'échanger avec elle et de mieux comprendre ses attentes et ses préoccupations.

ENTRE TERRITOIRE ET DÉFENSE

La Foire, cœur battant de la région

Ministre des Armées après avoir été ministre de la Santé, cette année encore, Catherine Vautrin sera présente à la Foire de Châlons, dont elle inaugurera la 80^e édition.

Très attachée à la Marne, elle revient sur le rôle de ce rendez-vous majeur pour le territoire et sur la place des armées au cœur de la manifestation, entre lien avec la Nation, recrutement et développement économique.

L'an dernier, vous interveniez dans notre supplément Parlons Santé en tant que ministre de la Santé. Cette année, vous inaugurerez la 80^e Foire en tant que ministre des Armées. Que représente pour vous ce rendez-vous châlonnais ?

Pour tous les Champenois, la Foire de Châlons est le rendez-vous incontournable de la rentrée. Deuxième manifestation agricole de France, juste derrière le Salon international de l'agriculture, elle devient, pendant onze jours, le cœur battant de toute la région.

Je suis très sensible à la démarche des organisateurs, c'est avec joie que je viendrai ouvrir cette 80^e édition, comme ministre mais aussi comme marnaise de cœur.

Vous connaissez bien ce territoire champardenais. En quoi la Foire de Châlons reste-t-elle, selon vous, un marqueur fort de sa vitalité ?

Chaque année, la Foire réunit les principaux décideurs économiques et publics du quart nord-est de la France. En facilitant les rencontres, elle constitue un véritable accélérateur de projets et de décisions. Les responsables politiques et syndicaux nationaux ne manquent jamais ce rendez-vous. Je ne doute pas que cette année les candidats à l'élection présidentielle seront nombreux à arpenter les allées. Son succès populaire, jamais démenti, en fait

aussi un symbole fort de notre région. Née comme une foire agricole, elle a su évoluer pour devenir la vitrine de tous les savoir-faire, et de toutes les forces économiques de notre territoire. C'est une véritable fierté !

La présence militaire occupe traditionnellement une place importante à la Foire. Pourquoi est-il essentiel que ces institutions viennent ainsi au contact direct du public ?

Nos armées protègent chaque jour les Français. À Châlons, au cœur des camps de Champagne, terre de garnisons, de mémoire et de fidélité militaire, leur présence à la Foire prend une résonance toute particulière.

Le lien entre les armées et la Nation se nourrit aussi de rencontres concrètes, de contacts avec l'uniforme. Venir à la rencontre du public, faire découvrir la force de leur engagement, c'est permettre à chacun de mieux comprendre celles et ceux qui servent notre pays.

Recrutement, réserve, reconversion, lien avec les entreprises : la Foire est-elle un terrain utile pour rapprocher la Défense, l'économie locale et la jeunesse ?

Nos armées recrutent sous de multiples formes : dans l'active, dans la réserve, dans le cadre du Service national lancé par le président de la République... La Foire est une occasion



CATHERINE VAUTRIN
Ministre des Armées et des Anciens combattants

précieuse de faire découvrir la diversité de leurs métiers, la richesse des parcours et les perspectives offertes à celles et ceux qui souhaitent s'engager.

N'oublions pas que nos armées forment. C'est tout le sens du Service militaire volontaire, présent à Châlons, qui accompagne de nombreux jeunes vers l'autonomie et l'emploi grâce à l'appui de la Région Grand Est.

Enfin, avec 240 000 emplois directs, l'industrie de défense est l'un des moteurs de l'attractivité économique du pays. Elle a toute sa place dans une Foire où se rencontrent les décideurs.

DÉCRYPTAGE

Moustique tigre, ambroisie, chenille processionnaire : ces espèces qui gagnent du terrain

Ils étaient surtout associés aux régions du sud. Désormais, le moustique tigre, l'ambroisie ou la chenille processionnaire s'installent aussi dans le Grand Est. Avec, à la clé, des risques bien réels pour la santé. Explications.

**Vendredi
28 août**
À partir de 14 h 30
Salle
Magnum

Conférence Fredon Grand Est : Moustique tigre, ambroisie, chenille processionnaire : comprendre les risques sanitaires liés aux espèces invasives et connaître les bons gestes pour s'en protéger.

Pourquoi ces espèces progressent-elles ? Quels sont les risques et comment limiter leur développement ? **Décryptage avec Louis Audren, chargé de mission à Fredon Grand Est.**

Pourquoi ces espèces sont-elles de plus en plus présentes ?

« Pour le moustique tigre et l'ambroisie, la première explication est la mondialisation. Ce sont des espèces introduites par les échanges internationaux. Ensuite, elles trouvent chez nous des conditions favorables pour s'installer. Pour les chenilles processionnaires, le lien est beaucoup plus direct avec le changement climatique : les hivers sont moins rigoureux et elles remontent progressivement vers le nord. »

Faut-il vraiment s'inquiéter ?

« Oui, parce que leurs impacts augmentent d'année en année. Ce sont des risques sanitaires qui deviennent de plus en plus présents. Prévenir coûte beaucoup moins cher que gérer les conséquences lorsqu'ils sont installés. »

**« Chacun peut agir
à son échelle »**
LOUIS AUDREN.

Comment lutter contre le développement ?

« On ne pourra pas empêcher totalement ces espèces de progresser. En revanche, chacun peut contribuer à limiter leur développement. Retirer les eaux stagnantes, signaler un foyer d'ambroisie ou éviter les contacts avec les chenilles processionnaires sont des gestes simples qui réduisent les risques. Plus on agit tôt, moins les conséquences seront importantes pour la santé publique. »

Trois espèces sous surveillance



Moustique tigre

Où dans la Marne ? Tineux est devenue la première commune officiellement colonisée en 2024. Depuis, des détectations ont également été réalisées à Reims, Saint-Memmie et Épernay.

Comment le reconnaître ? Petit moustique noir rayé de blanc, il mesure environ 5 mm et pique principalement en journée. Il apprécie les jardins et les petites réserves d'eau stagnante.

Pourquoi est-il problématique ? Il peut transmettre la dengue, le chikungunya ou le virus Zika. En France, les virus ne circulent pas naturellement. Le risque apparaît lorsqu'une personne infectée revient d'une zone où il est présent et transmet le virus à un moustique tigre local.

LE BON RÉFLEXE

« Le meilleur moyen de lutter est de supprimer les eaux stagnantes autour de chez soi », assure Louis Audren.



Ambroisie

Où dans la Marne ? Plusieurs foyers sont déjà recensés, notamment dans le sud de la Marne (plus de 150 hectares concernés), dans des parcelles viticoles près de Reims ainsi que sur certaines zones aménagées, comme des parkings.

Comment la reconnaître ? Cette plante originaire d'Amérique du Nord n'est pas la plus facile à reconnaître. Sa floraison forme des épis de petites fleurs jaune-vert, caractéristiques de l'espèce.

Pourquoi est-elle problématique ? Rhinites, conjonctivites, difficultés respiratoires... Son pollen peut fortement dégrader la qualité de vie des personnes allergiques.

LE BON RÉFLEXE

« Dès qu'un plant est repéré, il doit être signalé et détruit. La lutte est obligatoire », fait savoir Louis Audren.



Chenille processionnaire

Où dans la Marne ? Les chenilles processionnaires sont désormais présentes sur l'ensemble du département. Elles poursuivent même leur progression vers les Ardennes, la Meuse et la Haute-Marne.

Comment la reconnaître ? Elles vivent en colonies pouvant compter plusieurs centaines d'individus. Leurs poils sont fortement urticants.

Pourquoi est-elle problématique ? Rougeurs, démangeaisons, irritations des yeux et des voies respiratoires, chez l'homme comme chez les animaux.

LE BON RÉFLEXE

« Évitez tout contact avec les nids et soyez particulièrement vigilant à proximité des pins fréquentés par le public », indique Louis Audren.



ASSURANCE MALADIE

Assurance maladie : dans les coulisses d'un service public essentiel

Remboursements, arrêts de travail, prévention, services en ligne... Derrière les missions historiques de l'Assurance maladie, la CPAM de la Marne fait évoluer sa façon d'accompagner les usagers. Objectifs : apporter un service de qualité et rendre les démarches plus simples, plus rapides et plus humaines. Rencontre avec celles et ceux qui œuvrent chaque jour pour faciliter le quotidien des Marnais.

« Notre métier, c'est de résoudre les situations »



Entretien avec **SANDRINE LORNE**,
directrice de la CPAM de la Marne

si son indemnité journalière est bloquée parce que son dossier administratif n'est pas à jour, nous cherchons à résoudre l'ensemble du problème. Nous décloisonnons nos services pour éviter que les usagers aient à multiplier les démarches et nous anticipons en allant au-devant des personnes pour les accompagner et les conseiller. »

**« Nous voulons régler
une situation, pas seulement
traiter un dossier. »**
SANDRINE LORNE.

La CPAM est souvent associée aux remboursements. Pourtant, votre rôle aujourd'hui va bien au-delà...

« Nous sommes au service de trois grands publics : les assurés, les professionnels de santé et les employeurs. Bien sûr, nous remboursons les soins ou les indemnités journalières, mais notre mission ne s'arrête pas là. Notre objectif est d'offrir le meilleur service possible à chacun, en répondant à ses besoins de la manière la plus simple et la plus efficace. »

Vous évoquez souvent une stratégie de « service global ». Que signifie-t-elle ?

« Notre objectif est de ne plus traiter uniquement un dossier, mais une situation dans son ensemble. Prenons l'exemple d'une personne en arrêt maladie :

Le numérique prend une place importante. Remplacera-t-il un jour le contact humain ?

« Absolument pas. Le compte ameli, Mon espace Santé ou l'application Carte Vitale simplifient énormément les démarches du quotidien. Mais lorsqu'une situation est complexe, il est essentiel de pouvoir échanger avec un conseiller. Notre rôle est justement d'offrir plusieurs modes de contact et de proposer le meilleur canal en fonction de la situation et du public. »

Quelle est aujourd'hui votre priorité ?

« Être une CPAM moderne, accessible et réactive. Nous voulons aller vers les assurés plutôt que d'attendre qu'ils viennent à nous, développer les actions de prévention et faire en sorte que chacun puisse accéder facilement à ses droits. »

Des services qui évoluent avec les usages

Compte ameli : un guichet ouvert 24 h/24 dans votre poche

Consulter ses remboursements n'est plus que l'une des nombreuses possibilités offertes par le compte ameli. Au fil des années, il est devenu un véritable espace de services permettant de commander une carte Vitale, déclarer une naissance, demander une carte européenne d'assurance maladie, transmettre des justificatifs, suivre un dossier ou encore solliciter certaines aides financières, sans avoir à se déplacer.

Pour Alicia Lachkar, responsable d'unité au centre de services de Châlons-en-Champagne, l'objectif est clair : « rendre les assurés autonomes ». Les équipes encouragent les usagers à réaliser leurs démarches en ligne lorsque cela est possible, tout en restant disponibles pour les accompagner. « Aujourd'hui, on peut quasiment tout faire depuis son compte ameli et les fonctionnalités continuent d'évoluer », explique-t-elle. Transmission de documents, nouvelles démarches dématérialisées, amélioration continue de l'application... « Le compte ameli se modernise de plus en plus », souligne-t-elle. Un gain de temps pour les assurés comme pour les conseillers, qui peuvent ainsi consacrer davantage de temps aux situations nécessitant un accompagnement personnalisé. Le compte ameli ne se limite pas aux télé-services, c'est aussi un allié prévention. En fonction de votre situation et des périodes clés de la vie, il met à disposition des informations personnalisées sur les dépistages organisés, la vaccination antigrippale ou encore le suivi de la grossesse et la santé des jeunes enfants.

Mon espace Santé : le carnet de santé numérique

Résultats d'analyses, ordonnances, comptes rendus d'hospitalisation, carnet de vaccination, personne de confiance ou encore directives anticipées... Mon espace Santé rassemble progressivement toutes les informations utiles au suivi médical dans un espace hautement sécurisé.

« Le but est de créer un parcours de santé où l'usager devient véritablement acteur de sa santé », résume Albane Roquet, conseillère à la cellule Promotion de services. Chacun peut compléter son dossier médical, enregistrer ses informations essentielles ou encore autoriser (ou non) les professionnels de santé à consulter certains documents.

La plateforme facilite également les échanges entre l'assuré et les professionnels de santé de son choix, grâce à une messagerie sécurisée et s'enrichit régulièrement de nouveaux services. « L'usager garde la main sur ses données de santé. Il choisit les documents qu'il souhaite partager, peut en masquer certains et visualise l'historique des connexions à son espace », précise-t-elle. Un outil pensé pour fluidifier le parcours de soins tout en garantissant la confidentialité des informations médicales.

Quand la CPAM prend les devants : des appels pour éviter que les dossiers ne se bloquent

Lorsqu'un document manque ou qu'une situation risque de retarder un remboursement ou le versement d'indemnités, les équipes de la CPAM privilégient désormais le contact direct avec les assurés. « Nous faisons de plus en plus de contacts sortants », explique Frédéric Galavaux, responsable du département Prestations et relation avec les entreprises. « L'idée est d'obtenir dès le démarrage tous les documents nécessaires à l'indemnisation, plutôt que de multiplier les courriers. » Une démarche qui améliore la qualité de service mais aussi la satisfaction des usagers. « Les assurés ne perçoivent pas les choses de la même manière quand c'est nous qui les appelons. Même lorsqu'il s'agit d'annoncer une mauvaise nouvelle, le taux de satisfaction est très bon », observe-t-il. Au-delà du gain de temps, cette nouvelle façon de travailler permet aussi d'accélérer le traitement des dossiers et de limiter les démarches inutiles. « On essaie d'anticiper les sollicitations, de comprendre pourquoi les assurés nous appellent et de mettre en place des actions pour éviter ces situations », conclut-il.

LE + PRATIQUE

La carte Vitale se glisse aussi dans votre smartphone

Depuis 2025, les assurés de la Marne peuvent activer gratuitement leur carte Vitale dématérialisée sur leur smartphone grâce à l'appli Carte Vitale.

Cette version numérique fonctionne comme la carte physique chez les professionnels de santé équipés. Elle permet de justifier de ses droits, qui sont mis à jour automatiquement, tout en conservant la carte Vitale classique, toujours valable et nécessaire actuellement.

Le déploiement se poursuit progressivement auprès des professionnels de santé du territoire.

La CPAM de la Marne en chiffres

620
COLLABORATEURS
MOBILISÉS
AU QUOTIDIEN

14
MILLIONS
DE REMBOURSEMENTS
DE SOINS TRAITÉS
CHAQUE ANNÉE

**JUSQU'À
1 500**
ARRÊTS DE TRAVAIL
GÉRÉS CHAQUE JOUR

40 000
DOSSIERS
DE COMPLÉMENTAIRE
SANTÉ SOLIDAIRE
INSTRUITS
CHAQUE ANNÉE

84 %
DES ASSURÉS
DISPOSENT
D'UN COMPTE
AMELI

62 %
DES CONNEXIONS
SE FONT DÉSORMAIS
DEPUIS L'APPLICATION
MOBILE

315 273
CONNEXIONS
AU COMPTE AMELI VIA LE WEB
OU L'APPLI MOBILE,
ENREGISTRÉES EN MAI 2026

71,7 %
DES DEMANDES DE
COMPLÉMENTAIRE SANTÉ
SOLIDAIRE SONT RÉALISÉES
EN LIGNE DANS LA MARNE

92 %
DES APPELS
DÉCROCHÉS

JEUNESSE ET PRÉVENTION

À la Foire de Châlons, les jeunes apprennent à prendre leur santé en main

Bien bouger, bien manger, bien vivre ensemble... Pendant trois jours, près de 400 élèves participeront à un parcours Sport Santé à la Foire de Châlons. Imaginée par la Direction des Services de l'Éducation nationale (DSDEN), le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) et leurs partenaires, cette opération sensibilise les jeunes aux bons réflexes pour préserver leur santé dès le plus jeune âge.



Les jeunes bougent de moins en moins. Les indicateurs le confirment. Un constat qui inquiète les professionnels de l'éducation, du sport et de la santé. « *Seulement 34 % des élèves de sixième présentent aujourd'hui une endurance satisfaisante* », rappelle Nicolas Vatin, conseiller pédagogique départemental en éducation physique et sportive. « *La sédentarité progresse et ses conséquences se ressentent sur les capacités physiques des enfants.* »

Autre signal d'alerte : 40 % des adolescentes abandonnent toute pratique sportive à l'âge de 15 ans, soit six fois plus que les garçons. « *Face à ces constats, nous avons souhaité mettre en place un projet Sport Santé qui s'inscrit dans une démarche plus globale menée à l'échelle du département* », explique-t-il.

Une journée pour découvrir... et pratiquer

Durant leur passage à la Foire, les élèves alterneront activités physiques et ateliers de prévention. Football, handball, nutrition, hygiène bucco-dentaire, prévention des addictions, citoyenneté, lutte contre les stéréotypes ou encore compétences psychosociales rythmeront leur journée. « *Nous avons choisi de travailler la santé dans son ensemble* », explique Nicolas Vatin. « *Selon la défi-*

nition de l'Organisation mondiale de la santé, elle ne se résume pas à l'absence de maladie : elle repose sur un équilibre physique, mental et social. C'est cette approche que nous voulons transmettre aux élèves. »

Cette approche se retrouve dans chacune des animations proposées. « *L'activité physique est essentielle, mais elle ne suffit pas. Être en bonne santé, c'est aussi avoir une alimentation équilibrée, avoir un bon sommeil, prendre soin de sa santé mentale et apprendre à vivre avec les autres* », poursuit-il. Les établissements ont été choisis pour représenter aussi bien des territoires ruraux que des quartiers prioritaires de la politique de la ville, afin que cette sensibilisation profite à des publics aux profils variés.

Des habitudes qui se construisent dès le plus jeune âge

Pour Julien Xiberras, conseiller d'animation sportive et référent santé au SDJES, la santé ne se résume pas à la pratique d'un sport. « *Le facteur aggravant, c'est l'association de la sédentarité et de l'inactivité physique* », souligne-t-il. « *Nos ateliers permettent aux jeunes d'être en mouvement toute la journée, mais aussi de développer des compétences qui participent à leur santé physique, mentale et sociale.* »

Au-delà des ateliers, l'objectif est de donner aux jeunes des habitudes qu'ils pourront conserver durablement. « *Nous voulons former des citoyens autonomes dans leur santé, capables de prendre soin d'eux, mais aussi des autres.* »

Une dynamique qui se poursuit

En parallèle des ateliers destinés aux élèves, une conférence, organisée par le SDJES et la DSDEN, en partenariat avec la MAIF et la MGEN, réunira enseignants, professionnels du sport, associations et institutions autour d'un enjeu majeur : le décrochage sportif des adolescents, notamment des jeunes filles. « *Comprendre le décrochage pour mieux agir sur nos territoires* », résume David

Imbert, chef du Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports.

Cette rencontre permettra de partager les constats, les initiatives déjà engagées et les perspectives d'action, dans le cadre du déploiement du mois de l'activité physique et sportive intitulé « *Septembre Bouge* », le mois national consacré à l'activité physique et sportive, avec pour ambition de sensibiliser les jeunes dès le début de l'année scolaire.

Pour Nicolas Vatin, cette opération illustre surtout la force du partenariat local. « *La santé est l'affaire de tous* », rappelle-t-il. « *Les services de l'Éducation nationale, ceux du ministère des Sports, les collectivités territoriales et de nombreux partenaires associatifs et institutionnels travaillent véritablement main dans la main. C'est cette complémentarité qui permet de proposer des actions concrètes au bénéfice des jeunes.* »



Conférence sur le thème, SSport, adolescentes et publics éloignés : comprendre le décrochage pour mieux agir sur nos territoires.

LE CHIFFRE QUI INTERPELLE

4 ADOLESCENTES SUR 10

À 15 ans, quatre adolescentes sur dix abandonnent toute pratique sportive. Un chiffre six fois supérieur à celui des garçons.

Le parcours Sport Santé en chiffres

3 JOURS
D'ANIMATIONS
À LA FOIRE
DE CHÂLONS

**JEUDI
3 SEPT.
VENDREDI
4 SEPT.
LUNDI
7 SEPT.**

PRÈS DE 400
ÉLÈVES DE CM1, CM2
ET COLLÈGES ATTENDUS
DES ÉCOLES ET COLLÈGES
DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE,
SERMAIZE-LES-BAINS, PARGNY-
SUR-SAULX, HEILTZ-LE-MAURUPT...

UNE DIZAINE
DE PARTENAIRES MOBILISÉS :
ÉDUCATION NATIONALE, SDJES, CPAM,
MGEN, MAIF, UNSS, USEP, LIGUE DE
L'ENSEIGNEMENT, CAST 51, UFOLEP,
DISTRICT MARNE DE FOOTBALL, COMITÉ
MARNE DE HANDBALL, MACA ...

3
OBJECTIFS
BIEN BOUGER,
BIEN MANGER
ET BIEN VIVRE
ENSEMBLE.

VILLAGE DES SPORTS ET DES ASSOCIATIONS

Quand bouger et créer du lien deviennent des atouts pour la santé

Découvrir une activité associative, relever un défi, rencontrer une association... À la Foire de Châlons, le Village des sports et des associations montre que la pratique sportive et l'engagement associatif sont bien plus que des loisirs. Ils constituent des leviers de prévention, de bien-être, d'inclusion et de lien social, tout en permettant à chacun de découvrir une activité adaptée à ses envies.



sements médico-sociaux, des associations de solidarité, des conseils municipaux de jeunes ainsi que plusieurs conférences consacrées au sport féminin, à la santé mentale, à la citoyenneté ou encore au décrochage sportif des adolescents. Trois journées seront aussi dédiées aux scolaires, qui participeront à un parcours mêlant activités physiques et ateliers de prévention (lire en page 6). Le Village accueillera également plusieurs temps forts sportifs, notamment des tournois départementaux de football et de handball. « Nous voulons offrir de vrais temps de compétition », explique René Molle, président du District de la Marne de football.

**Lundi
31 août**
À partir de 17 h 30
Salle Chardonney

Conférence « sport et laïcité », animée par Médéric Chapitoux, membre du Haut Conseil des Sages de la Laïcité. Elle propose une réflexion sur les valeurs du sport et leur place dans la société.

Pendant onze jours, le Village des sports et des associations s'imposera comme l'un des espaces les plus vivants de la Foire de Châlons. Installé sur 1 400 m², il réunira plus de 100 associations et partenaires pour faire découvrir la diversité des pratiques sportives et associatives, encourager chacun à essayer, à s'engager et à rencontrer les acteurs du territoire.

Si les bienfaits de l'activité physique sur la santé sont largement reconnus, ceux des activités associatives méritent également d'être mis en lumière. Qu'elles soient culturelles, sociales, environnementales ou citoyennes, elles renforcent le lien social, luttent contre l'isolement et favorisent le bien-être mental.

S'engager dans une association permet aussi de développer un réseau de soutien, de partager des expériences, de donner du sens à son action et de renforcer le sentiment d'appartenance. Les activités sportives et associatives constituent ainsi un véritable outil de prévention et de promotion de la santé.

Coorganisé par la Ville de Châlons-en-Champagne, Le Mouvement associatif Champagne-Ardenne et le mouvement sportif, le Village fait le pari que la pratique d'une activité physique et associative est aussi un levier de prévention et de santé. « Notre objectif est de valoriser la diversité du tissu associatif et sportif du territoire et, à travers lui, l'engagement citoyen, qui contribue à la fois à l'intérêt général et au développement personnel », explique Nicolas Potier, chargé de déve-

loppement pour Le Mouvement associatif Champagne-Ardenne.

Essayer, découvrir... et reprendre goût au mouvement

Sur deux terrains d'animation, les visiteurs pourront assister à des démonstrations, participer à des initiations ou échanger avec les bénévoles présents.

Football, handball, basket, arts martiaux, activités de loisirs ou de plein air... le Village a été conçu pour permettre à chacun de découvrir une pratique adaptée à ses envies, quel que soit son âge ou son niveau.

Chaque jour, de 16 h à 19 h, des défis sportifs ouverts au grand public inviteront petits et grands à se mettre en mouvement dans une ambiance conviviale. « Nous voulons que chacun puisse trouver une activité qui lui corresponde. Le Village est un lieu de découverte où l'on peut discuter, tester, rencontrer les associations et parfois avoir envie de franchir le pas », souligne Jean-Jacques Louis, administrateur de la Ligue de l'enseignement de la Marne.

Des temps forts pour tous les publics

Le Village met également à l'honneur la richesse du monde associatif marnais. Plus de 40 associations châlonnaises seront présentes les week-ends pour faire découvrir leurs activités. Grâce aux nombreux partenaires extérieurs et institutionnels, le Village accueillera des établis-

**Mercredi
2 sept.**
À partir de 14 h
Salle Feuillatte

« Le sport chez les jeunes ». Une table ronde organisée avec la DSDEN pour mieux comprendre les freins à la pratique sportive chez les jeunes et partager des pistes d'action.

**Dimanche
6 sept.**
À partir de 14 h
sur le Village

Rencontre avec Vincent Gérard, joueur de handball international de 2013 à 2024, champion d'Europe en 2014, champion du monde en 2017, champion olympique en 2021.

Le Village, mode d'emploi

- 1 400 m² dédiés au sport et aux associations.
- Plus de 100 associations et partenaires.
- Deux terrains d'animation.
- Défis sportifs tous les jours de 16 h à 19 h, ouverts à tous.
- Trois journées scolaires Sport Santé.
- Premier week-end : le forum des associations châlonnaises.

PRÉVENTION

Ces maladies qui évoluent en silence... jusqu'à la complication

Hypertension artérielle, diabète, cholestérol, maladie rénale chronique... Souvent invisibles pendant des années, ces maladies chroniques peuvent pourtant entraîner des conséquences graves, comme un infarctus ou un accident vasculaire cérébral (AVC). Le message des professionnels de santé est clair : mieux vaut les dépister avant qu'elles ne se manifestent.



JÉRÔME COSTA,
médecin au CHU de Reims

LES maladies cardiovasculaires et métaboliques représentent aujourd'hui la deuxième cause de mortalité en France. Pourtant, leurs principaux facteurs de risque passent souvent totalement inaperçus. « On ne sent pas qu'on est hypertendu, qu'on a trop de cholestérol ou que l'on présente certains facteurs de risque. Ces maladies évoluent silencieusement jusqu'au jour où survient parfois une complication », explique le Dr Jérôme Costa, médecin au CHU de Reims.

C'est tout le paradoxe : on peut se sentir en parfaite santé alors que ces maladies progressent depuis plusieurs années.

La partie cachée de l'iceberg

Pour illustrer ce phénomène, le Dr Costa compare ces maladies à un iceberg. La partie visible correspond aux complications que tout le monde connaît : infarctus du myocarde, accident vasculaire cérébral (AVC), insuffisance cardiaque ou encore maladie rénale chronique.

Sous la surface, en revanche, se cachent les véritables facteurs de risque : hypertension artérielle, diabète, excès de cholestérol, tabagisme, sur-poids ou obésité. « Les complications sont la

partie émergée de l'iceberg. En dessous, des facteurs de risque évoluent parfois pendant des années sans provoquer le moindre symptôme. »

L'hypertension artérielle illustre parfaitement cette réalité. Elle touche près de 18 millions de Français, mais un hypertendu sur deux ignore qu'il est concerné. D'autres facteurs de risque, comme l'excès de cholestérol ou certaines maladies métaboliques, restent eux aussi longtemps silencieux.

Prévenir avant de guérir

Parce qu'elles sont discrètes, ces maladies peuvent être repérées grâce à des contrôles simples avant même l'apparition des premiers signes.

« Plus ces maladies sont détectées tôt, plus il est possible de les prendre en charge efficacement et de limiter le risque de complications. »

Une mesure de la tension artérielle, un contrôle biologique ou un dépistage adapté permettent parfois de mettre en évidence un facteur de risque qui serait passé inaperçu.

En parallèle, les gestes de prévention restent essentiels : pratiquer une activité physique régulière, adopter une alimentation équilibrée, arrêter le tabac et bénéficier d'un suivi médical lorsque cela est nécessaire.

« L'objectif est que chacun connaisse ses facteurs de risque. On peut agir avant que la maladie ne fasse des dégâts. »



Faites le point sur votre santé à la Foire de Châlons

les équipes du CHU de Reims, du Centre hospitalier de Châlons et leurs partenaires mobilisés autour d'une journée de sensibilisation aux maladies chroniques. Les visiteurs pourront échanger avec des professionnels de santé, mesurer gratuitement leur tension artérielle, réaliser un dépistage de la glycémie et obtenir des conseils personnalisés pour mieux connaître les facteurs de risque.

DIABÈTE

Le dépister tôt, c'est éviter les complications de demain

Près de 6 % des Français vivent avec un diabète et environ 1,5 % l'ignorent. Souvent silencieuse à ses débuts, cette maladie chronique progresse discrètement pendant plusieurs années. D'où l'importance du dépistage, au cœur de la sensibilisation menée par le Centre hospitalier Léon-Bourgeois de Châlons-en-Champagne.

Avec l'âge, le risque augmente fortement. Entre 70 et 79 ans, 15 à 20 % des Français sont diabétiques. Après 80 ans, une personne sur quatre est concernée.

On imagine souvent que le diabète se manifeste immédiatement par des symptômes importants. En réalité, c'est surtout vrai pour le diabète de type 1, qui touche généralement les plus jeunes. Le diabète de type 2, lui, est beaucoup plus discret. « Au début de la maladie, il n'y a souvent pas de signes, voire pas de signes du tout. C'est justement tout l'intérêt du dépistage », explique le Dr Hervé Gulet, médecin au Centre hospitalier Léon-Bourgeois de Châlons-en-Champagne.

Le diabète de type 2 représente à lui seul 92 % des cas. Son développement est favorisé par le vieillissement de la population, mais aussi par l'évolution de nos modes de vie, notamment une alimentation plus riche et une diminution de l'activité physique. « C'est une véritable épidémie à l'échelle mondiale. »

Une maladie qui peut devenir très grave

Au début, le traitement repose généralement sur des médicaments. L'insuline n'intervient que plus tard, lorsque la maladie évolue. Sans prise en charge, le diabète abîme progressivement les vaisseaux sanguins.

Les petits vaisseaux sont les premiers touchés, avec des atteintes pouvant concerner les yeux, les reins ou encore les nerfs, notamment au niveau des pieds. Les gros vaisseaux peuvent également être atteints, augmentant le risque d'infarctus, d'accident vasculaire cérébral (AVC) ou d'artérite. « Plus le diabète est découvert tôt et bien équilibré, plus on réduit fortement le risque de complications. »

Un test simple en quelques secondes

Le dépistage est particulièrement simple : une petite piqure au bout du doigt permet d'obtenir un premier résultat en quelques secondes. « Nous retrouvons régulièrement des personnes qui s'ignoraient diabétiques. Les dépister tôt permet de mettre en place un traitement avant l'apparition des complications. »

C'est tout l'intérêt des campagnes de dépistage, comme celle organisée à la Foire de Châlons : identifier les personnes atteintes avant que la maladie ne provoque des dommages parfois irréversibles.

Les personnes ayant des antécédents familiaux, un diabète gestationnel pendant une grossesse ou d'autres facteurs de risque ont tout intérêt à réaliser un dépistage régulièrement.



LES DONs MÉDICAUX

Don d'organes : en parler aujourd'hui peut sauver des vies demain

En France, chacun est considéré comme donneur d'organes, sauf s'il s'y est opposé de son vivant. Pourtant, lorsqu'un décès brutal survient, de nombreuses familles ignorent la volonté de leur proche. Pour les équipes de la Coordination des prélèvements d'organes et de tissus du CHU de Reims, le véritable enjeu est simple : en parler avant d'y être confronté.



famille. » Pour les mineurs, le prélèvement est soumis à l'accord écrit des deux parents.

Déconstruire les idées reçues

Les coordinatrices sont régulièrement confrontées aux mêmes idées reçues. Certaines personnes pensent être trop âgées pour donner. D'autres estiment qu'une maladie les exclut automatiquement.

« Il n'y a pas de limite d'âge pour le don d'organes. Ce sont les médecins qui évaluent, au cas par cas, les organes susceptibles d'être greffés. »

Autre frein persistant : la religion. *« Aucune des trois grandes religions monothéistes ne s'oppose au don d'organes. Au contraire, lorsqu'il s'agit de sauver une vie, elles y sont favorables. Nous travaillons d'ailleurs régulièrement avec les représentants des différents cultes pour mieux informer le public. »*

Une mobilisation permanente pour sauver des vies

Le don d'organes concerne une situation exceptionnelle : la mort encéphalique, qui ne représente qu'environ 1 % des décès à l'hôpital. *« Les machines maintiennent artificiellement la circulation et la respiration pendant quelques heures afin de préserver les organes qui pourront éventuellement être greffés. »*

Chaque dossier fait l'objet d'un protocole extrêmement rigoureux : confirmation médicale du décès, évaluation des organes, recherche des receveurs par l'Agence de la biomédecine et coordination des équipes chirurgicales qui interviennent parfois depuis plusieurs régions de France.

Au CHU de Reims, la coordination accompagne chaque année une trentaine de donneurs, permettant le prélèvement de 80 à 100 organes. L'établissement réalise également entre 55 et 70 greffes rénales par an.

À l'échelle nationale, plus de 6 100 greffes d'organes ont été réalisées en 2025. Pourtant, près de 29 000 patients restent inscrits sur liste d'attente et environ 1 000 décèdent chaque année faute de greffon.

Un geste qui peut aussi aider les familles

Le prélèvement est réalisé selon les mêmes règles que toute intervention chirurgicale. Un soin particulier est apporté au respect du corps du défunt. Le corps est ensuite rendu à la famille qui pourra se recueillir et organiser les obsèques.

Les proches peuvent également être informés du bon fonctionnement des greffons et, dans certains cas, recevoir une lettre anonyme d'un receveur. *« Ces courriers sont souvent très importants dans le travail de deuil. Pour certaines familles, savoir que leur proche a permis de sauver plusieurs vies donne un sens à une disparition qui n'en avait pas. »*

Au-delà des chiffres, les équipes souhaitent avant tout transmettre un message simple. *« Statistiquement, nous avons beaucoup plus de chances d'avoir un jour besoin d'une greffe que d'être donneur. Le plus important est simplement d'avoir cette discussion avec ses proches. »*



Le CHU de Reims consacrera une journée entière à la sensibilisation autour du don sur son stand, avec la présence des équipes de la coordination des prélèvements d'organes et de tissus, du don de moelle osseuse et de l'Établissement français du sang. Tout au long de la journée, les visiteurs pourront échanger avec les professionnels, poser leurs questions et obtenir des réponses concrètes sur le don d'organes, le don de moelle osseuse et le don du sang. L'objectif est simple : informer, lever les idées reçues et encourager chacun à réfléchir à sa position.

Don de moelle osseuse : quelques heures pour offrir une seconde chance

Chaque année, des milliers de personnes atteintes de leucémies, de lymphomes ou d'autres maladies graves du sang ont besoin d'une greffe de moelle osseuse. Pour beaucoup, elle représente leur seule chance de guérison. Contrairement à une idée reçue, le don de moelle osseuse ne consiste pas à prélever la moelle épinière. Dans près de 80 % des cas, les cellules souches sont recueillies dans le sang après quelques jours de stimulation. Plus rarement, elles sont prélevées directement dans les os du bassin sous anesthésie générale. Pour devenir donneur volontaire, il faut avoir entre 18 et 35 ans au moment de l'inscription sur le registre national, être en bonne santé et accepter d'être contacté si une compatibilité est trouvée avec un patient, parfois plusieurs années après.

Don du sang : un besoin permanent

En France, 10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour, dont 1 500 dans le Grand Est, pour répondre aux besoins des patients. Pourtant, seuls 4 % des personnes en âge de donner franchissent le pas. Donner son sang est un geste simple, citoyen et solidaire. Chaque don permet de soigner des personnes atteintes de cancers, de maladies du sang, victimes d'accidents graves ou opérées en urgence : chaque don compte. Le vôtre aussi. L'Établissement français du sang (EFS) est le service public chargé de garantir l'autosuffisance en produits sanguins. Cette mission est rendue possible grâce à la générosité des donneurs de sang, de plasma et de plaquettes.

La Maison du Don de Reims, située 45, rue Cognacq-Jay, accueille les donneurs six jours sur sept. Il est possible de prendre rendez-vous ou de consulter les prochaines collectes près de chez soi sur dondesang.fr

« On ne demande jamais aux proches de décider à la place de la personne. Ce que nous recherchons, c'est ce qu'elle voulait de son vivant. »

Pour Valérie Brunet et Nathalie Schneider, médecins à la Coordination des prélèvements d'organes et de tissus du CHU de Reims, cette phrase résume toute la philosophie du don d'organes en France. Si près de huit Français sur dix se déclarent favorables au don, beaucoup n'ont pourtant jamais exprimé clairement leur volonté à leurs proches.

Or, lorsque survient un décès brutal, ce silence peut rendre une épreuve encore plus difficile. *« Les familles sont dans un état de sidération. Si elles ne connaissent pas la position de leur proche, elles se retrouvent dans une situation extrêmement douloureuse. Notre rôle n'est pas de leur demander de prendre une décision, mais de recueillir le témoignage de ce que souhaitait la personne. »*

« En parler aujourd'hui, c'est éviter aux proches d'avoir à décider demain. »

Contrairement à une idée encore largement répandue, la carte de donneur n'existe plus. Depuis la loi Caillavet de 1976, le principe du consentement présumé s'applique : toute personne majeure est considérée comme donneuse d'organes, sauf si elle a exprimé son refus de son vivant, notamment en s'inscrivant sur le registre national des refus. *« Les proches ne sont pas là pour dire oui ou non. Ils sont là pour témoigner de la volonté de la personne. C'est pour cela qu'il est essentiel d'en parler en*

JEUNES AU TRAVAIL

Apprendre les bons gestes avant les premières douleurs



Premiers emplois, apprentissage, alternance... Les jeunes découvrent souvent le monde du travail sans mesurer les risques auxquels ils sont exposés.

Pour Reims Santé Travail, la prévention commence dès les premiers jours.

Parce qu'ils sont jeunes, beaucoup pensent qu'ils sont à l'abri des douleurs ou des accidents. Pourtant, les mauvaises habitudes prises au début d'une carrière peuvent avoir des conséquences durables. « *Les jeunes ont parfois tendance à vouloir bien faire, quitte à accepter des gestes ou des charges qui ne sont pas adaptés* », explique le Dr Violette Cheval, médecin du travail en charge des partenariats et des relations extérieures chez Reims Santé Travail.

Le médecin cite un exemple très concret : un apprenti boulanger ne devrait jamais manipuler seul un sac de farine trop lourd.

De la même manière, les équipements de protection ne doivent pas être considérés comme une contrainte mais comme un réflexe.

Acquérir les bons réflexes dès le départ

Port des chaussures de sécurité, utilisation des équipements de protection, apprentissage des bons gestes... autant d'habitudes qui s'acquièrent dès les premières expériences professionnelles. « *Tant qu'on*

n'a pas mal, on pense souvent que tout va bien. Pourtant, c'est au début de la vie professionnelle que se construit la santé au travail de demain », rappelle le Dr Cheval. Pour Caroline Renaut, directrice communication et développement de Reims Santé Travail, cette sensibilisation est essentielle : « *En donnant aux jeunes les bons réflexes dès leur arrivée dans le monde du travail, on agit durablement sur leur santé tout au long de leur carrière.* »



Les jeunes au travail : comment prévenir les risques et construire une culture de prévention dès les premiers pas professionnels ?
animée par une infirmière Santé au Travail et un psychologue du travail.



Vous menez des **actions de prévention** auprès de vos salariés ? Partagez-le et faites rayonner votre entreprise !



3 catégories POUR PARTICIPER

Les candidatures sont ouvertes à nos adhérents RST jusqu'au 30 septembre.

Les objectifs DE L'ÉVÉNEMENT

- Valorisez votre engagement auprès de vos équipes
- Renforcez votre marque employeur pour attirer de nouveaux talents
- Gagnez en visibilité auprès d'acteurs engagés dans la prévention et la santé des salariés du territoire
- Partagez les bonnes pratiques



Cérémonie des Trophées de la Prévention
le 17 novembre 2026 - Ouverte à tous

RST lance la première édition des Trophées de la Prévention

Rejoignez-nous et assistez à la conférence : « **Santé au travail : changement de paradigme** », suivie d'un networking dédié à la prévention



TRAVAIL & PRÉVENTION

Prévenir plutôt que guérir : le rôle méconnu de la santé au travail

Visite d'embauche, aptitude médicale, reprise après un arrêt... Pour beaucoup, la santé au travail se résume encore à quelques rendez-vous obligatoires. En réalité, son rôle est bien plus large : accompagner les entreprises pour prévenir les risques avant qu'ils n'apparaissent.

Quand on parle de santé au travail, on pense spontanément au médecin du travail. Pourtant, derrière cette image se cache une équipe pluridisciplinaire qui intervient tout au long de la vie de l'entreprise.

« Notre mission ne se limite pas aux consultations médicales. Aujourd'hui, nous accompagnons les entreprises dans une véritable démarche de prévention », explique Caroline Renaut, directrice communication et développement de Reims Santé Travail.

L'objectif est simple : préserver la santé des salariés tout en aidant les employeurs à anticiper les difficultés plutôt qu'à les subir.

Observer le travail pour mieux protéger les salariés

Pour y parvenir, les équipes de Reims Santé Travail interviennent directement au sein des entreprises. Ergonomie des postes, manutention, exposition aux produits chimiques, bruit, risques psychosociaux ou encore organisation du travail : chaque situation fait l'objet d'une analyse adaptée.

« Nous ne proposons jamais de solution toute faite. Chaque entreprise possède ses métiers, ses contraintes et ses risques propres. Notre rôle est d'observer le travail réel pour construire des réponses adaptées », explique

le Dr Violette Cheval, médecin du travail en charge des partenariats et des relations extérieures chez Reims Santé Travail. Les médecins du travail s'appuient pour cela sur les compétences d'infirmiers en santé au travail, d'ergonomes, de psychologues du travail, de conseillers en prévention ou encore d'assistants sociaux.

Construire une culture de la prévention

Au-delà des visites médicales, Reims Santé Travail accompagne également les employeurs dans leurs obligations de prévention. Études de poste, aide à l'évaluation des risques professionnels, sensibilisation des équipes ou accompagnement lors de changements d'organisation : les interventions sont nombreuses. « Nous ne sommes pas là pour contrôler ou sanctionner les entreprises », rappelle Caroline Renaut. « Notre rôle est d'être un partenaire de proximité, capable d'apporter des conseils et des solutions concrètes au bénéfice de la santé des salariés. »

Pour le Dr Violette Cheval, cette approche porte ses fruits lorsqu'elle est engagée le plus tôt possible. « Plus on agit en amont, plus il est facile de prévenir l'apparition de problèmes de santé ou de maintenir les salariés dans de bonnes conditions de travail. La prévention reste notre meilleur outil. »

EMPLOI & SANTÉ

Éviter qu'un problème de santé ne fasse perdre son emploi

Une maladie chronique, un accident ou un handicap ne doivent pas forcément conduire à quitter son emploi. Pour accompagner les salariés confrontés à ces situations, Reims Santé Travail a renforcé son dispositif de maintien dans l'emploi.

Perdre son emploi à cause d'un problème de santé n'est pas une fatalité. Pourtant, lorsque les difficultés s'installent, salariés comme employeurs ne savent pas toujours vers qui se tourner. « Notre objectif est d'éviter les ruptures de parcours professionnel chaque fois que cela est possible », explique le Dr Violette Cheval, médecin du travail en charge des partenariats et des relations extérieures chez Reims Santé Travail. Pour y parvenir, le service s'appuie sur une cellule dédiée à la prévention de la désinsertion professionnelle. Son rôle : intervenir le plus tôt possible afin d'étudier les solutions envisageables.

Trouver des solutions avant qu'il ne soit trop tard

Selon les situations, plusieurs pistes peuvent être explorées : aménagement du poste, adaptation des missions, reconversion professionnelle ou accompagnement dans les démarches admi-

nistratives. « Plus les difficultés sont identifiées tôt, plus nous disposons de solutions pour maintenir la personne dans l'emploi », souligne le Dr Cheval. Reims Santé Travail travaille également avec plusieurs partenaires, comme Cap Emploi, France Travail ou la Carsat, afin de coordonner les différents accompagnements. « Une personne confrontée à un problème de santé doit déjà gérer sa maladie. Notre rôle est aussi de rendre son parcours plus lisible et de l'aider à identifier les bons interlocuteurs. »

**Mercredi
2 sept.**

À partir de 14 h 30
Salle Pinot

Les clés pour préserver la santé mentale des collaborateurs
animée par un médecin du travail avec Holicare et le Service de Santé des Armées.

**Mardi
1er sept.**
À partir de 14 h 30
Salle Magnum

Prévention, réglementation, responsabilités : l'essentiel pour les dirigeants et RH
animée par le juriste en santé au travail et un médecin du travail RST.



Intelligence artificielle : une réalité déjà bien installée au travail

L'intelligence artificielle s'invite déjà dans le quotidien professionnel, souvent avant même que les entreprises n'aient défini un véritable cadre d'utilisation. « Une entreprise française sur dix déclare utiliser l'IA. Mais parmi les salariés qui s'en servent, près de 80 % le font avec leurs propres outils, sans encadrement. C'est ce qu'on appelle le shadow IA. » Pour le Dr Jérémie Chobriat, médecin au sein de Reims Santé Travail, cette évolution représente une formidable opportunité, à condition qu'elle soit accompagnée. « L'IA permet de gagner du temps, d'analyser rapidement de grandes quantités de données ou encore de faciliter la rédaction de documents. Elle augmente nos capacités sans remplacer l'humain. » Mais cette révolution s'accompagne aussi d'une transformation du travail. Autonomie, rythmes, formes de contrôle, équilibre des collectifs - autant de sujets qui relèvent de la santé au travail. Les contenus générés pouvant comporter des erreurs, les salariés doivent en outre conserver un regard critique et vérifier les informations produites.

D'où la volonté des services de prévention et de santé au travail d'intervenir en amont, au moment où les usages se définissent et où les outils sont choisis. Une problématique dont se saisit le Plan Santé au Travail 2026-2030, publié en juin, notamment au travers du projet de création d'un observatoire national de l'IA au travail.

**Jeudi
3 sept.**
À 14 h 30

Reims Santé Travail propose une conférence intitulée « L'intelligence artificielle au service de la santé et de la prévention : promesses et vigilance ». L'occasion de décrypter les bénéfices de l'IA, mais aussi les nouveaux défis qu'elle pose au monde du travail.

TRAVAIL & SANTÉ

Après un cancer, réussir son retour au travail

Reprendre son activité après un cancer ne se résume pas à une date inscrite sur un arrêt de travail. Fatigue persistante, poursuite des traitements, appréhension... Le retour en entreprise se prépare. Pour aider salariés et employeurs à franchir cette étape, Reims Santé Travail propose un accompagnement personnalisé, bien souvent encore méconnu.



Retour au travail après une maladie : les solutions pour réussir la reprise.
Conférence animée par une infirmière en santé au travail et avec la participation de la MSA.

Après plusieurs semaines, parfois plusieurs mois d'absence, retrouver son poste peut susciter autant d'espoir que d'inquiétudes. Les capacités physiques ont parfois évolué, les traitements se poursuivent et le regard des collègues peut être source d'appréhension.

« Reprendre son travail après un cancer ne s'improvise pas. Il est important d'anticiper ce retour afin qu'il se déroule dans les meilleures conditions, pour le salarié comme pour son employeur », explique le Dr Violette Cheval, médecin du travail en charge des partenariats et des relations extérieures chez Reims Santé Travail.

Préparer la reprise avant le premier jour

Contrairement aux idées reçues, l'accompagnement peut débuter bien avant la fin de l'arrêt de travail.

Mis en place en 2021, le rendez-vous de liaison permet au salarié, à l'employeur et au service de prévention et de santé au travail d'échanger pendant l'arrêt, sans attendre la reprise effective. Facultatif, ce temps d'échange vise avant tout à maintenir le lien et à préparer sereinement le retour. « Il permet d'évoquer les éventuelles difficul-

tés, les besoins du salarié et les solutions qui pourront être mises en place au moment de la reprise », précise le Dr Cheval.

Autre dispositif encore peu connu : la visite de pré-reprise. Organisée pendant l'arrêt de travail, elle permet d'anticiper les adaptations nécessaires et d'éviter qu'un salarié ne revienne sans que son poste ait été préparé.

Des solutions adaptées à chaque situation

Chaque retour est différent. Selon les besoins, plusieurs aménagements peuvent être envisagés : temps partiel thérapeutique, adaptation du poste de travail, modification temporaire de certaines missions ou encore reprise progressive de l'activité.

« Il n'existe pas de solution toute faite. Chaque situation est étudiée individuellement afin de trouver le meilleur équilibre entre l'état de santé de la personne et les besoins de l'entreprise », souligne le médecin du travail.

Cet accompagnement permet également de rassurer les employeurs, qui ne savent pas toujours comment organiser le retour d'un salarié après une maladie grave.

Ne pas rester seul face aux questions

Pour aller plus loin, Reims Santé Travail s'appuie sur plusieurs partenaires, notamment la Ligue contre le cancer, afin d'apporter une information complète aux salariés comme aux entreprises. « L'objectif est que personne ne reste seul face aux questions que peut susciter une reprise après un cancer. En travaillant ensemble, nous pouvons construire un retour au travail progressif, sécurisé et durable », conclut le Dr Violette Cheval.

Trois dispositifs pour préparer son retour

- **Le rendez-vous de liaison.** Organisé pendant l'arrêt de travail, il permet d'échanger avec l'employeur et le service de prévention et de santé au travail afin d'anticiper la reprise.
- **La visite de pré-reprise.** Réalisée avant le retour en entreprise, elle permet d'étudier les adaptations nécessaires du poste de travail.
- **Le temps partiel thérapeutique.** Il facilite une reprise progressive de l'activité lorsque l'état de santé le nécessite.

**Former pour prévenir.
Prévenir pour protéger.**

PRESST, l'organisme de formation de RST

Prévention,
Santé, Sécurité

by PRESST

Formation - Conseil - Audit - Référencement

FORMATION

Des formations animées par des partenaires Qualiopi (intra ou inter entreprises) sur la prévention et la santé au travail dédiées aux salariés et aux dirigeants



CONSEIL

Des services complémentaires : médiation, cellule psy, campagne de vaccination et santé publique (cancers, tabagisme...) et animations en entreprises (semaine sécurité - santé)



AUDIT & RÉFÉRENCEMENT

Accompagnement au référencement de matériel et aide aux dossiers de financement



PRATIQUE

5 idées reçues sur la santé mentale

La santé mentale reste entourée de nombreux préjugés qui peuvent retarder la demande d'aide. Le Dr Céline Bréra-Potelle, psychiatre à l'EPSM de la Marne, démonte cinq idées reçues encore très répandues.



IDÉE REÇUE N° 1

« Consulter un psychiatre, c'est uniquement pour les personnes gravement malades. »

FAUX. Consulter un psychiatre ne signifie pas que l'on souffre forcément d'une maladie psychique sévère.

Son rôle est aussi d'évaluer une situation de fragilité, de comprendre l'origine des difficultés et de proposer un accompagnement adapté. Une prise en charge précoce permet souvent d'éviter qu'une détresse psychologique n'évolue vers une véritable pathologie ou qu'elle n'ait des conséquences trop importantes.

« Le professionnel permet de faire le point sur l'état de santé psychique. Consulter tôt permet parfois d'éviter qu'une souffrance ne se chronicise et ne devienne une maladie », souligne le Dr Céline Béra-Potelle.

IDÉE REÇUE N° 2

« Si je ne vais pas bien, ça passera forcément avec le temps. »

FAUX. Une baisse de moral passagère est normale, mais lorsque le mal-être s'installe ou que l'on ne se reconnaît plus, il est important d'en rechercher les causes. Une surcharge de travail, des difficultés familiales, des soucis financiers ou une perte de sens peuvent s'accumuler. Si l'on n'arrive pas à prendre du recul seul, il ne faut pas hésiter à solliciter un proche ou son médecin traitant, premier interlocuteur pour évaluer la situation et orienter si nécessaire.

« Quand on sent que l'on ne fonctionne plus comme d'habitude, il faut essayer de comprendre ce qui se passe. Si l'on n'y parvient pas seul, il ne faut pas hésiter à demander de l'aide », explique la psychiatre.

IDÉE REÇUE N° 3

« Un psychiatre prescrit forcément des médicaments. »

FAUX. Le médicament n'est pas une réponse automatique. Avant toute chose, le psychiatre réalise une évaluation clinique approfondie afin de comprendre la situation et de poser, si nécessaire, un diagnostic. Une psychothérapie, des conseils ou un accompagnement peuvent suffire. Si un traitement est indiqué, il est expliqué au patient, qui reste pleinement associé à la décision.

« Dans de nombreuses situations, une psychothérapie ou un accompagnement suffisent. Lorsqu'un traitement est nécessaire, il est expliqué au patient et son accord est recueilli », indique le Dr Céline Béra-Potelle.

IDÉE REÇUE N° 4

« Si mon enfant ou mon adolescent ne va pas bien, je peux lui imposer une consultation. »

FAUX. Les parents ont le droit de s'inquiéter, mais il est essentiel d'échanger avec leur enfant avant toute démarche. Expliquer les raisons de cette

consultation permet d'éviter qu'il se sente stigmatisé et favorise son adhésion. En cas de doute, les parents peuvent également consulter leur médecin traitant afin de distinguer une inquiétude légitime de véritables signes d'alerte.

« Il faut préparer ce rendez-vous avec lui. Plus il comprend pourquoi on propose cette consultation, plus il pourra y adhérer », insiste la psychiatre.

IDÉE REÇUE N° 5

« Mieux vaut garder ses difficultés pour soi. »

FAUX. Selon l'enquête Moka.Care, réalisée avec le GHU Paris psychiatrie & neurosciences, le Boston Consulting Group (BCG) et l'Ifop, 49 % des salariés estiment encore que la santé mentale doit rester une affaire privée. Pourtant, l'isolement favorise l'aggravation des difficultés. Parler à une personne de confiance, à un collègue, à un proche ou à un professionnel de santé permet souvent de prendre du recul, de trouver des solutions et d'éviter que la souffrance ne s'installe.

« Rester seul avec sa souffrance peut conduire à avoir une vision tronquée de la situation. Il est important de trouver au moins une personne de confiance à qui parler », conclut le Dr Céline Béra-Potelle.



SOCIÉTÉ

Ces nouveaux usages qui interpellent

La baisse de la consommation d'alcool et de tabac dans la population générale pourrait laisser penser que les addictions reculent. Pourtant, les professionnels observent l'émergence de nouveaux produits et de nouvelles pratiques, notamment chez les jeunes. Le Dr Anne-Françoise Bertin, médecin-chef du pôle d'addictologie de l'EPSM de la Marne, appelle à rester vigilant.

LONGTEMPS, les consultations d'addictologie concernaient principalement des patients confrontés à des problèmes de consommation d'alcool, de tabac, de cannabis. Ces produits restent aujourd'hui les principaux motifs de prise en charge, mais le paysage change. « Dans la population générale, les consommations d'alcool et de tabac diminuent globalement. En revanche, le produit qui augmente le plus aujourd'hui, c'est la cocaïne. Et nous constatons une hausse des demandes de soins liées à cette consommation », renseigne le Dr Bertin. Chez les adolescents aussi, les habitudes évoluent. Les enquêtes montrent un recul du tabac et du cannabis, tandis que l'alcool connaît un léger rebond depuis 2 ans. Mais ce sont surtout les nouvelles formes de consommation qui attirent désormais l'attention des équipes médicales.

Une génération exposée à de nouveaux produits

Pour le Dr Anne-Françoise Bertin, la cigarette électronique constitue aujourd'hui un véritable signal d'alerte lorsqu'elle est utilisée par des jeunes qui n'ont jamais fumé. « La cigarette électronique est un outil conçu pour aider les fumeurs à arrêter le tabac. Alors pourquoi un adolescent qui ne fume pas en aurait-il besoin ? C'est une question que les parents doivent se poser. »

Car derrière certains e-liquides peuvent se cacher des cannabinoïdes de synthèse, des substances jusqu'à cent fois plus puissantes que le THC, capables d'entraîner une dépendance très rapide et des complications graves.

Autre produit sous surveillance : le protoxyde

d'azote, recherché pour son effet euphorisant immédiat mais pouvant provoquer des atteintes neurologiques sévères.

Enfin, le CBD vendu légalement en France, issu de la plante de chanvre contenant moins de 0,3 % de THC, peut parfois contenir d'autres molécules psychotropes aux effets psychoactifs supérieurs et à risque.

Les familles en première ligne

Pour la spécialiste, le meilleur outil de prévention reste le dialogue. Plus le cerveau est jeune, plus il est vulnérable aux substances psychoactives. « À consommation égale, les conséquences ne sont pas

les mêmes à 15 ans qu'à 40 ans. Les consommations peuvent avoir un impact sur les apprentissages, la motivation ou encore la santé mentale. »

Elle invite également les parents à rester attentifs aux changements de comportement : un adolescent qui s'isole, abandonne ses loisirs ou semble perdre toute motivation, peut exprimer un mal-être dont la consommation n'est parfois qu'une conséquence.

« Il n'existe pas de consommation de substance psychoactive sans risque. L'objectif est de retarder autant que possible les premières expérimentations, de sécuriser celles-ci, de s'intéresser à son état psychique et de maintenir le dialogue avec les jeunes. »

Parents : les réflexes à adopter

« Les parents ont un rôle essentiel dans la prévention », assure le docteur Bertin et peuvent aussi s'appuyer sur des professionnels si besoin.

- **Retarder les premières consommations.** Plus les expérimentations sont tardives, plus le risque de développer une addiction diminue.
- **Ne pas banaliser la cigarette électronique.** « À l'origine, c'est un outil d'aide au sevrage tabagique. Si un adolescent qui ne fume pas demande une cigarette électronique, il faut se demander pourquoi. »
- **Garder le dialogue ouvert.** Parler des produits, des risques et des situations auxquelles les jeunes peuvent être confrontés reste la meilleure prévention.
- **Être attentif aux changements de comportement.** Isolement, perte de motivation, abandon des loisirs ou difficultés scolaires peuvent traduire un mal-être, parfois associé à une consommation de substances.
- **Ne pas comparer les consommations des adolescents à celles des adultes.** « À consommation égale, les conséquences ne sont pas les mêmes à 15 ans qu'à 40 ans, en termes d'impact cognitif, psychique et social. »

PRÉVENTION

« Il ne s'agit ni de faire peur, ni de culpabiliser »

Pour Séverine Louette, du CSAPA CAST 51 (centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie), la prévention des addictions ne consiste plus seulement à parler des produits, mais à donner aux jeunes les clés pour faire des choix éclairés.

Ces dernières années, la prévention a changé.

Expliquez-nous ?

« Pendant longtemps, la prévention consistait surtout à informer sur les risques liés à un produit ou à un comportement. Cette information reste importante, mais elle ne suffit pas toujours à faire évoluer les pratiques. Aujourd'hui, nous cherchons surtout à amener les personnes à réfléchir à ce qui peut conduire à une consommation ou à une perte de contrôle : les émotions, la pression du groupe, la recherche de plaisir ou d'apaisement, certaines habitudes ou encore des difficultés rencontrées à un moment de la vie. L'objectif n'est ni de faire peur ni de culpabiliser, mais de donner des repères pour permettre à chacun de faire des choix plus éclairés. »

Pourquoi intervenir désormais dès l'école primaire ?

« Commencer la prévention à 12 ans est parfois déjà un peu tard.

Certains jeunes ont déjà été largement exposés aux écrans ou à des produits comme la cigarette électronique ou le protoxyde d'azote. Nous intervenons donc désormais dès l'école primaire, et certains programmes débutent même en maternelle. Il ne s'agit évidemment pas de parler d'addictions à de jeunes enfants, mais de développer très tôt les compétences qui les protégeront plus tard : reconnaître et exprimer leurs émotions, apprendre à faire des choix, résoudre des problèmes ou encore savoir demander de l'aide. »

Quel message souhaitez-vous adresser aux familles ?

« Les parents ont un rôle essentiel. Les produits, les usages et les risques évoluent en permanence. Il est donc important de dialoguer avec son enfant, de s'intéresser à ses émotions, à ses difficultés et de ne pas attendre qu'un problème apparaisse pour en parler. La prévention est un travail qui s'inscrit dans la durée. »



EPSM de la Marne,
animations
et ateliers
autour
des nouvelles
drogues.

SANTÉ MENTALE AU TRAVAIL

Savoir repérer les premiers signaux d'alerte

Fatigue, perte de motivation, irritabilité, isolement... La souffrance psychique ne s'installe jamais du jour au lendemain. Alors que la santé mentale est devenue un enjeu majeur dans le monde professionnel, le Dr Céline Béra-Potelle, psychiatre à l'EPSM de la Marne, explique comment reconnaître les premiers signes de fragilité et agir avant que la souffrance ne s'installe durablement.



Dr BÉRA-POTELLE,
psychiatre

1 « Le travail n'est jamais la seule cause »

La santé mentale s'impose aujourd'hui comme un véritable défi pour les entreprises. Selon l'enquête Moka.Care 2026, réalisée par l'Ifop pour Moka. Care, en partenariat avec le GHU Paris Psychiatrie & Neurosciences et le Boston Consulting Group (BCG), auprès de 2 238 salariés français, 22 % des hommes et 38 % des femmes présentent un état de mal-être psychique.

Près de 10 % déclarent des symptômes pouvant évoquer une dépression. L'étude révèle également que 87 % des salariés estiment que leur travail influence leur santé mentale.

« Le travail représente un facteur pouvant altérer la santé mentale, parmi d'autres facteurs », rappelle le Dr Béra-Potelle.

« Les difficultés économiques, les problèmes familiaux, les relations interpersonnelles ou encore des problèmes de santé peuvent également entrer en jeu. C'est souvent l'accumulation de plusieurs facteurs de stress qui fragilise une personne. »

2 « Les changements de comportement doivent alerter »

Pour la psychiatre, chacun peut traverser une période de fragilité. « Nous pouvons tous ressentir, à un moment de notre vie, un état de détresse ou de souffrance psychologique qui peut, dans certaines conditions, évoluer vers une maladie psychique. »

Les premiers signaux sont souvent discrets. « Ce qui doit alerter, c'est tout ce qui est en rupture avec le fonctionnement habituel de la personne. Quelqu'un qui était d'humeur stable devient irritable. Une personne qui participait volontiers à la vie de l'équipe s'isole. »

Au travail, ces changements se traduisent aussi par une perte d'efficacité. « On peut avoir le sentiment de travailler moins efficacement, de mettre plus de temps à réaliser les mêmes tâches, de ne plus réussir à aller au bout de ce que l'on faisait auparavant ou de ne plus prendre de plaisir dans son activité. »

Absentéisme inhabituel, conflits avec les collègues, fatigue persistante ou démotivation sont autant de signaux qui doivent inciter à réagir avant que la situation ne s'aggrave.

3 « Une simple question peut tout changer »

Face à ces premiers signes, le pire réflexe est de

rester seul. « Quand on sent que l'on ne fonctionne plus comme d'habitude, il faut essayer de comprendre ce qui se passe : une surcharge de travail, une perte de sens, des difficultés personnelles... Si l'on n'y parvient pas seul, il ne faut pas hésiter à en parler à un proche, à un collègue de confiance ou à son médecin traitant. »

Pour le Dr Béra-Potelle, le médecin généraliste est souvent le premier professionnel capable d'évaluer la situation et d'orienter, si nécessaire, vers une prise en charge adaptée.

Les collègues et les managers ont eux aussi un rôle essentiel.

« Aller voir la personne et lui dire simplement : « On ne te sent pas comme d'habitude. Est-ce que tu veux en parler ? » Cette écoute bienveillante peut suffire à enclencher une démarche d'aide avant que la souffrance ne s'aggrave. »

L'objectif n'est pas de poser un diagnostic, mais de repérer suffisamment tôt les premiers changements de comportement. « Plus la prise en charge est précoce, plus on a de chances d'éviter qu'une souffrance psychique ne s'installe durablement. »



PRÉVENTION

Agir avant que le mal-être ne s'installe

Le monde agricole traverse une période de fortes tensions. Pression économique, aléas climatiques, surcharge administrative... autant de facteurs qui fragilisent les exploitants, mais aussi les salariés.

À la Foire de Châlons, la MSA en partenariat avec les services de l'État, L'ARS et l'ADASEA consacrera une table ronde à la prévention des risques psychosociaux.

Une conviction guidera les échanges : plus les professionnels sont outillés pour repérer les situations de détresse, accompagner les personnes concernées et se protéger eux-mêmes face à la charge émotionnelle de ces situations, plus il est possible d'agir efficacement et de prévenir le risque suicidaire.

Le mal-être agricole ne surgit jamais du jour au lendemain. Il s'installe souvent progressivement, alimenté par une succession de difficultés professionnelles et personnelles. « Aujourd'hui, le monde agricole est de plus en plus sous tension », constate Claire Dormet de la MSA (mutualité sociale agricole).

Repérer les premiers signaux pour éviter le pire

La hausse des coûts de production, les conséquences des crises internationales sur les prix de l'énergie, les épisodes climatiques extrêmes, les

incendies, les récoltes fragilisées ou encore la multiplication des démarches administratives exercent une pression permanente sur les exploitants. « Cette accumulation peut conduire à l'épuisement professionnel, à une profonde souffrance psychologique et, parfois, à des situations dramatiques. »

Le secteur agricole figure d'ailleurs parmi les plus exposés au risque suicidaire. « Chez les actifs agricoles, on observe un sur-risque de suicide de 46 %. C'est une réalité que nous ne pouvons plus ignorer », relève Claire Dormet.

Mais les personnes en souffrance ne sont pas les seules concernées. Ceux qui les côtoient au quotidien sont souvent les premiers témoins de ce mal-être. « Un comptable, un conseiller bancaire, un technicien de coopérative, un vétérinaire, un responsable d'exploitation ou un manager peuvent percevoir qu'une personne ne va plus bien. Encore faut-il savoir reconnaître les signaux d'alerte, adopter la bonne posture et orienter vers les bons interlocuteurs », ajoute Claire Dormet.

C'est précisément ce que recouvrent les risques psychosociaux : stress chronique, épuisement professionnel, isolement, anxiété, perte de sens ou

détresse psychologique. « Il ne s'agit pas de devenir psychologue, mais de savoir écouter, ne pas rester seul face à une situation complexe et connaître les dispositifs capables d'accompagner la personne. »

Objectif : former les acteurs de terrain

La table ronde s'adresse en particulier « aux dirigeants, managers, collaborateurs et tous les professionnels qui peuvent être confrontés à ces situations difficiles. Ils doivent eux aussi apprendre à prendre du recul et à ne pas porter seuls toute cette souffrance. »

Cette démarche s'inscrit dans le plan interministériel de prévention du mal-être agricole lancé en 2021 par les ministères de l'Agriculture, de la Santé et du Travail. L'objectif est clair : former les acteurs de terrain, favoriser un repérage précoce et mobiliser rapidement les ressources existantes, comme Agri'écoute ou les dispositifs d'accompagnement de la MSA et autres partenaires (ADASEA...)

« L'idée est de sortir d'une logique de mal-être pour construire une véritable culture du mieux-être. L'agriculture doit rester un métier dans lequel on peut s'épanouir et envisager l'avenir avec confiance. »



TABLE RONDE
Dirigeants et managers agricoles :
prévenir les risques psychosociaux
et renforcer les compétences de demain



Psychologues du travail, professionnels de la MSA et acteurs du monde agricole partageront leurs expériences et présenteront des outils concrets pour agir et protéger les professionnels en contact avec les exploitants et salariés agricoles et ainsi aider et accompagner les personnes en difficultés.

LES BONS RÉFLEXES

Premiers secours en santé mentale : et si vous pouviez vraiment aider un proche ?

Face à un arrêt cardiaque, beaucoup savent qu'il faut alerter les secours et pratiquer les premiers gestes. Face à une personne en souffrance psychique, nous sommes souvent démunis. C'est tout l'objectif des Premiers secours en santé mentale (PSSM) : apprendre à repérer les signes d'alerte, écouter, soutenir et orienter vers les bonnes ressources. Un dispositif citoyen, présenté à la Foire de Châlons.

1 Comment savoir qu'une personne ne va pas bien ?

« Il ne s'agit pas de poser un diagnostic, mais d'être attentif aux changements de comportement », explique Florent Paroche, psychologue à l'EPSM de la Marne et formateur en Premiers secours en santé mentale. Un collègue habituellement souriant qui s'isole, un voisin qui ne sort plus, une personne qui paraît constamment fatiguée, anxieuse ou en détresse émotionnelle... Autant de signaux qui peuvent révéler une souffrance psychique.

« Cela peut être quelqu'un qui ne vient plus discuter avec ses collègues, qui semble stressé depuis plusieurs semaines ou qui s'effondre en larmes. L'idée est simplement d'oser aller vers l'autre, d'engager la conversation et de savoir comment réagir. »

La démarche est loin d'être anecdotique. « La santé mentale nous concerne tous. Près d'un Français sur quatre au cours de sa vie est concerné par un trouble de santé mentale. Clairement, nous serons tous, un jour ou l'autre, confrontés à un proche, un collègue ou un voisin qui ne va pas bien. »

2 Ces gestes simples qui peuvent tout changer

Les Premiers secours en santé mentale reposent sur la même philosophie que les gestes de premiers secours physiques. « Personne ne devient médecin après une formation aux gestes qui sauvent. C'est exactement la même chose ici : nous n'apprenons pas à poser un diagnostic, mais à repérer une situation de détresse, à écouter sans juger, à rassurer, à soutenir et à orienter la personne vers les professionnels compétents si nécessaire. »

Florent Paroche souligne toutefois une différence importante. « Après un arrêt cardiaque, l'intervention s'arrête lorsque les secours prennent le relais. En santé mentale, on peut être amené à revoir la personne plusieurs fois, à reprendre de ses nouvelles et à maintenir

le lien pendant plusieurs semaines. Plus une personne est accompagnée tôt, plus elle a de chances d'accéder rapidement aux soins adaptés. »

Développée en Australie, la formation est ouverte à tous. En France, plus de 300 000 personnes ont déjà été formées, preuve de l'intérêt croissant pour cette démarche citoyenne qui vise à favoriser une prise en charge plus précoce des personnes en difficulté.

3 Dépasser les idées reçues

Les PSSM ont aussi un autre objectif : faire reculer les préjugés qui entourent encore les troubles psychiques, comme l'explique M. Paroche : « Beaucoup de personnes hésitent encore à demander de l'aide par peur d'être jugées ou étiquetées. En comprenant mieux les troubles psychiques, on se sent aussi plus à l'aise pour aller vers quelqu'un qui souffre et engager le dialogue. »

Pour le psychologue, cette mobilisation citoyenne peut faire la différence. « Plus nous serons nombreux à être formés, plus nous pourrons repérer les situations de souffrance précocement et orienter les personnes vers les bonnes ressources. Les Premiers secours en santé mentale ne remplacent pas les professionnels, mais ils permettent souvent de faire le premier pas. »



Les formateurs des Premiers secours en santé mentale seront présents à la Foire de Châlons pour faire découvrir le dispositif, répondre aux questions du public et expliquer comment rejoindre une prochaine session de formation.



Les premiers secours en santé mentale en pratique

- Une formation ouverte à tous, sans prérequis.
- Deux jours de formation (ou plusieurs demi-journées selon les sessions).
- Un manuel est remis à chaque participant pour retrouver les conseils et les ressources utiles.
- Tarif indicatif : environ 250 € par personne.
- Une centaine de personnes sont formées chaque année par les équipes de l'EPSM de la Marne.



PRÉVENTION

Et si on vieillissait mieux qu'avant ?

Vieillir en bonne santé n'est plus une utopie. Grâce à une meilleure prévention et à des habitudes de vie adaptées, il est possible de préserver plus longtemps son autonomie. Pour Jean-Luc Novella, professeur de gériatrie au CHU de Reims, l'enjeu est d'agir avant l'apparition des premières fragilités.



Entretien avec **JEAN-LUC NOVELLA**,
Professeur de gériatrie au CHU de Reims

« **A**ujourd'hui, une personne de 70 ans présente souvent un niveau de capacités et d'autonomie comparable à celui qu'avait une personne de 60 ans au début des années 2000. Nous avons ainsi gagné près de dix ans de bon vieillissement », fait savoir le Pr Jean-Luc Novella. Le vieillissement n'est pas une maladie. L'objectif est de conserver suffisamment de capacités pour continuer à vivre comme on le souhaite. Pour y parvenir, dans son programme ICOPE, l'Organisation mondiale de la santé propose de sur-

veiller six capacités intrinsèques essentielles : la mémoire (cognition), la vision, l'audition, le moral (état psychologique), la nutrition (vitalité) ainsi que la marche et l'équilibre (locomotion).

« Le meilleur moyen de bien vieillir est de s'intéresser très tôt aux petites anomalies, plutôt que d'attendre qu'une maladie soit installée. »

Une baisse de l'audition, un équilibre plus fragile ou une perte d'appétit peuvent sembler anodins. Pourtant, ces premiers signaux méritent d'être évoqués avec son médecin avant qu'ils n'aient des conséquences sur l'autonomie.

Préserver son autonomie au quotidien

Le suivi médical n'est qu'un des leviers du bien vieillir. L'activité physique régulière, une alimentation équilibrée, une vie sociale active et des projets qui donnent envie d'avancer jouent un rôle tout aussi important.

« Continuer à se fixer de nouveaux objectifs, sortir de sa routine et découvrir de nouvelles activités stimule le cerveau et entretient l'envie d'agir. »

Alors que la population vieillit, les attentes évoluent elles aussi. Les seniors ne cherchent plus seulement à vivre plus longtemps, mais à rester autonomes le plus longtemps possible.

« Ce que les gens redoutent, ce n'est pas l'âge. C'est la dépendance. Et aujourd'hui, on sait qu'il est possible d'agir avant qu'elle ne s'installe. »

Bien vieillir, c'est rester libre

Pour le Pr Jean-Luc Novella, le bien vieillir ne consiste pas seulement à gagner des années de vie, mais à préserver la capacité de continuer à faire ce qui compte vraiment. « Bien vieillir, c'est garder des capacités suffisantes pour mener à bien tout ce que la personne souhaite. »

Voyager, jardiner, pratiquer une activité, s'occuper de ses proches ou simplement continuer à vivre chez soi : chacun a sa propre définition du bien vieillir. La prévention vise justement à préserver cette liberté de choix le plus longtemps possible.



Le Pr Jean-Luc Novella animera une conférence consacrée au bien vieillir, avec des conseils concrets pour préserver son autonomie et sa qualité de vie au fil des années.

MAISON DES AGRICULTEURS

Prendre soin de sa ferme, c'est aussi prendre soin de soi



PRÉVAGRI : UN OUTIL D'AUTO-ÉVALUATION POUR LES EXPLOITANTS AGRICOLES

Les exploitants agricoles sont au cœur de nos territoires, mais aussi soumis à des pressions croissantes : économiques, administratives, sociales, personnelles. Pour aider à prévenir les situations de fragilité, l'Adasea de la Marne, experte de l'accompagnement des agriculteurs en difficulté, a conçu Prévagri, un outil simple, confidentiel et rapide.

En moins de 20 minutes, à travers 35 questions réparties en quatre grandes catégories (économie, santé, social/familial et juridique), Prévagri permet à l'exploitant d'avoir une vision globale de sa situation.

L'outil permet ensuite de repérer d'éventuelles zones de vulnérabilité et, si besoin, d'orienter vers les dispositifs d'accompagnement les plus adaptés.



« On n'a pas toujours le temps de se poser les bonnes questions. Prévagri m'a aidé à faire un point clair, sans jugement, et à aller chercher de l'aide avant que ça ne dérape. » Jean-Marc, éleveur dans la Marne

Ce dispositif s'inscrit pleinement dans une démarche de prévention primaire : agir tôt pour rester maître de son avenir professionnel et personnel.

Prévagri est accessible en ligne sur le site
Réagir : www.reagir-marne.fr



MAISON DES AGRICULTEURS

2, rue Léon-Patoux - CS 50001
51664 Reims Cedex
03.26.04.74.09

LES BONS RÉFLEXES

Aidants : penser au répit... avant l'épuisement

On aide un parent âgé, un conjoint malade ou un enfant en situation de handicap... sans toujours se considérer comme aidant. Pourtant, sans s'en rendre compte mais à force de faire passer l'autre avant soi, le risque d'épuisement est bien réel. Comment continuer à accompagner un proche sans s'oublier ? Le Campus Bien-être renouvelle son engagement pour la deuxième année lors des journées spéciales du Campus Seniors à la Foire. Trois interrogations pour faire le point.



Entretien avec **LUCYLE JUSSY**, fondatrice de Trouver sa clé by Ressources et Vitalité et cofondatrice du réseau Campus Bien-être

Être aidant, ce n'est pas seulement accompagner un proche : c'est aussi apprendre à se préserver. Quelle réalité ? Comment repérer les premiers signes d'épuisement ? Pourquoi est-il essentiel de s'accorder des temps de répit ?

1 Qui est vraiment un aidant ?

Contrairement aux idées reçues, il ne s'agit pas seulement des personnes qui accompagnent un proche très dépendant. « *Un aidant est une personne qui vient en aide, de manière régulière ou fréquente, à un proche en perte d'autonomie liée à l'âge, à la maladie ou au handicap, que ce soit pour les gestes du quotidien, les démarches ou le soutien moral* », explique Lucyle Jussy, fondatrice de Trouver sa clé by Ressources et Vitalité et co-fondatrice

du réseau Campus Bien-être. Cette aide s'ajoute souvent à une vie déjà bien remplie. De nombreux aidants exercent une activité professionnelle et jonglent quotidiennement entre leur travail, leur famille et l'accompagnement de leur proche. On parle alors de salariés aidants, une réalité encore trop peu visible.

« Prendre soin de soi, ce n'est pas abandonner l'autre. »

2 Pourquoi les aidants s'épuisent-ils ?

Parce qu'ils pensent d'abord à la personne qu'ils accompagnent. « *La priorité est souvent donnée au proche aidé. Les aidants ont tendance à repousser leurs propres besoins et à s'oublier. Pourtant, prendre soin de soi permet de continuer à prendre soin des autres.* »

Fatigue chronique, stress, culpabilité, isolement... L'épuisement s'installe généralement de façon progressive, parfois sans que la personne ne s'en rende compte.

3 Comment éviter l'épuisement de l'aidant ?

Il n'existe pas de recette miracle, mais de nombreux petits gestes peuvent faire la différence. S'accorder des moments de pause, accepter de demander de

l'aide, connaître les dispositifs de répit existants ou simplement échanger avec d'autres aidants permettent de préserver son équilibre. Pour Lucyle Jussy, la première étape consiste déjà à reconnaître son statut d'aidant. Beaucoup assument ce rôle sans jamais mettre un mot dessus... et sans penser qu'ils ont, eux aussi, parfois besoin d'être accompagnés ou de créer du lien.



Aidants : jusqu'à l'épuisement ? Prendre soin de soi pour continuer à prendre soin des autres. Animée par Lucyle Jussy, cette conférence abordera les enjeux des aidants, et plus particulièrement des salariés aidants, en proposant des solutions concrètes pour prévenir l'épuisement. Elle présentera également son nouvel ouvrage, « *L'Art de prendre soin de soi au quotidien ! Les clés pour cultiver son énergie et son bien-être* » Savoir prendre soin de soi : ma clé, mon énergie et mon bien-être. Elle a aussi développé l'application gratuite Rendez-vous Sophro, qui propose notamment des exercices de sophrologie dédiés aux aidants afin de les aider à retrouver quelques minutes de répit au quotidien.

ACCOMPAGNEMENT

Vue qui baisse : les solutions pour rester autonome

La perte de la vue est souvent redoutée avec l'avancée en âge. Pourtant, elle ne signifie pas forcément la perte de l'autonomie. Aides techniques, outils numériques, associations... De nombreuses solutions permettent aujourd'hui de continuer à vivre chez soi et à préserver sa qualité de vie. Le Dr Jean-Louis Desphieux, président de l'Office des seniors du Grand Reims, en témoigne.

« **A**ujourd'hui, la DMLA est la première cause de malvoyance dans notre pays. Il y a quarante ans, on en parlait très peu. Désormais, c'est une maladie très fréquente avec le vieillissement de la population. »

La dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA) touche la partie centrale de la rétine. Elle entraîne une baisse progressive de la vision centrale, indispensable pour lire, reconnaître un visage ou conduire. Si des injections permettent parfois de ralentir son évolution, il n'existe pas encore de traitement curatif.

Le Dr Desphieux connaît bien cette réalité. Lui-même atteint d'une DMLA, il a perdu la vision d'un œil avant que le second ne soit atteint quelques années plus tard. « *On apprend à vivre autrement. Ce n'est pas facile, mais on découvre qu'il existe énormément d'aides auxquelles on ne pense pas forcément.* »

Des aides technologiques précieuses

Aujourd'hui, les nouvelles technologies jouent un rôle

majeur. Les smartphones peuvent lire les messages à voix haute, dicter des réponses ou guider les déplacements. Des logiciels adaptés équipent également les ordinateurs pour vocaliser les textes.

D'autres équipements facilitent les gestes du quotidien : lecteurs de livres audio, appareils capables d'identifier les objets ou les étiquettes, systèmes de grossissement, matériel spécialement conçu pour la cuisine ou les loisirs... Autant d'outils qui permettent de conserver son autonomie plus longtemps.

Mais ces solutions ne remplacent pas l'accompagnement humain. Des associations spécialisées, comme Valentin Haüy, proposent des formations aux outils numériques, des séances de rééducation et un accompagnement personnalisé. Les Services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) peuvent également intervenir auprès des personnes reconnues en situation de handicap.

« *L'important est de ne pas rester seul. Plus on est accompagné tôt, plus on conserve son autonomie longtemps.* »



L'Office des seniors du Grand Reims organise une conférence consacrée à la DMLA, en partenariat avec l'association Valentin Haüy, le SAVS et plusieurs acteurs de la prévention. L'occasion de mieux comprendre cette maladie, de découvrir les avancées de la recherche et surtout les nombreuses solutions permettant aux personnes malvoyantes de continuer à vivre de manière autonome.

HABITAT SENIORS

Résidences autonomie : un modèle intermédiaire encore trop méconnu

Encore peu identifié du grand public, le modèle des résidences autonomie reste souvent confondu avec les EHPAD ou les résidences seniors privées. À la Foire de Châlons, l'ALEFPA veut mettre en lumière cet habitat seniors intermédiaire, présenté comme un levier de santé de proximité et de maintien du lien social.



OLIVIER BARON,
directeur général de l'ALEFPA

« On rentre chez soi, pas dans une chambre. »

« J'ai mon appartement avec la possibilité d'avoir accès à divers services, les principaux commerces à proximité, le loyer est raisonnable. Et je passe mes après-midi autour d'activités avec mes voisins. »

Voilà déjà un an que Francine Leblanc, 83 ans, a emménagé au sein de la résidence autonomie Les Tilleuls, près de Vitry-le-François. « C'est important de comprendre que ce n'est ni un EHPAD, ni du logement classique. C'est un habitat avec des services et du lien social », insiste Olivier Baron, directeur général de l'ALEFPA, (l'Association Laïque pour l'Éducation, la Formation, la Prévention et l'Autonomie).

Dans la Marne, on recense 32 résidences autonomie, soit environ 2 100 à 2 300 logements répartis sur le territoire.

« On rentre chez soi, pas dans une chambre »

Le modèle repose sur une logique simple : préserver son chez-soi. « L'idée, c'est que la personne puisse dire : je rentre chez moi, pas je rentre dans ma chambre », souligne Olivier Baron. Chaque

résident dispose de son logement privatif, tout en bénéficiant de services collectifs et d'un accompagnement quotidien.

Au-delà de l'hébergement, l'enjeu est aussi social et sanitaire. « Ce qui est essentiel, c'est de recréer du lien et de permettre aux personnes de rester actrices de leur vie », explique Francis Ferreira, directeur territorial Grand Est.

Les animations, les espaces communs et la vie collective structurent le quotidien des résidences.

Entre maintien à domicile et établissement médicalisé

Pour les responsables, ce modèle permet d'être une alternative au "tout domicile", souvent poussé à l'extrême. « À pousser trop loin le maintien à domicile, on arrive parfois en EHPAD avec une perte d'autonomie plus rapide », observe Olivier Baron.

Les résidences autonomie sont alors présentées comme une étape intermédiaire permettant d'anticiper les fragilités.

L'association défend également un changement de regard sur l'avancée en âge. « Nous préférons parler de société de la longévité plutôt que de vieillissement », insiste Olivier Baron. Une manière de sortir d'une lecture centrée uniquement sur la dépendance ou le coût.

À la Foire de Châlons, l'ALEFPA veut mieux faire connaître ce type d'habitat auprès du grand public et des acteurs locaux. L'association participera d'ailleurs à une table ronde le 3 septembre : « L'objectif est aussi de montrer nos expériences de gestion de résidences autonomie et ce que cela apporte en termes de qualité de vie », souligne Francis Ferreira.

Un enjeu de santé de proximité

Pour l'association, ces structures dépassent la seule question du logement. « Quand on entre suffisamment tôt dans ce type de résidence, on peut gagner en qualité de vie et en maintien de l'autonomie », défend Olivier Baron.



Conférence
"Vieillesse,
vulnérabilité
et habitat"



Pour aller plus loin L'ALEFPA, c'est quoi ?

Créée en 1959, c'est une association nationale du secteur de l'économie sociale et solidaire. Elle intervient dans le champ médico-social et accompagne des personnes tout au long de la vie, de l'enfance au grand âge. L'association intervient sur un champ large, du handicap à la protection de l'enfance, jusqu'à l'accompagnement des personnes âgées.

« Nous sommes une association qui intervient sur quatre grands champs : handicap enfant et adulte, protection de l'enfance et autonomie », explique Francis Ferreira, directeur territorial Grand Est.

Dans la région, l'ALEFPA s'appuie sur 22 établissements répartis entre la Marne, la Haute-Marne et l'Aube. « Aujourd'hui, on y compte un peu plus de 400 salariés dans le Grand Est », précise-t-il.

Au niveau national, l'association accompagne plus de 25 000 personnes à travers environ 314 établissements.

FOCUS

À quel âge peut-on y entrer ?

60 ans.

Qui peut déposer une demande ?

Toute personne souhaitant venir vivre en RA, ses proches, l'assistante sociale, le tuteur.

Quel est le niveau moyen de loyer ?

700 € CC.

Quelles aides existent ?

ALS et prochainement l'APL.

Combien de résidences l'ALEFPA gère-t-elle dans le Grand Est ?

Deux résidences autonomie situées à Vitry-le-François, 110 places.



SOLIDARITÉ

Ces petits « plus » qui font toute la différence à l'hôpital

Ils ne remplacent pas les traitements, mais ils changent souvent la façon de vivre l'hospitalisation. Créé en 2016, le Fonds d'action du CHU de Reims concrétise chaque année une vingtaine de projets qui améliorent le quotidien des patients, facilitent le travail des soignants et rendent l'hôpital plus humain.

Un « IRM en Jeu » pour préparer les enfants à l'examen. Une baignoire thérapeutique qui apaise les patients atteints de la maladie d'Alzheimer. Des clowns qui redonnent le sourire ou encore des casques de réalité virtuelle pour réduire le stress et l'anxiété... Derrière ces initiatives se cache le Fonds d'action du CHU de Reims, la structure de mécénat de l'établissement.



Créé en 2016 à l'initiative de la direction du CHU de Reims, il accompagne les projets imaginés par les équipes soignantes et intervient là où le fonctionnement habituel de l'hôpital ne permet pas toujours d'aller plus loin. « *Nous ne nous substituons pas aux missions du CHU. Le mécénat vient en complément pour financer des projets qui améliorent les conditions d'accueil des patients, favorisent l'innovation médicale ou facilitent l'accès à la culture au sein de l'hôpital* », résume Christine Carosio-Brochet, responsable du mécénat.

« Le mécénat ne finance pas l'indispensable, il finance ce qui fait toute la différence. »

Des robots thérapeutiques contre l'anxiété... En hématologie pédiatrique, les jeunes patients peuvent désormais compter sur Paro et Azuka, deux phoques robotisés.

Ces grosses peluches interactives réagissent aux caresses, ouvrent les yeux, émettent des sons et bougent comme de véritables animaux de compagnie. « *Lors d'un soin douloureux, l'enfant se concentre sur le phoque plutôt que sur le soin. Il est moins anxieux, les parents sont rassurés et le souvenir de l'hospitalisation est un peu moins difficile.* »

Autre exemple, dans l'unité cognitivo-comportementale, où sont accueillies des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Certaines vivent la toilette comme une atteinte. Pour répondre à cette difficulté, le Fonds d'action a permis l'installation d'une baignoire thérapeutique.

« *Le bain procure un véritable apaisement. Le patient retrouve des sensations agréables, le soin se déroule dans de meilleures conditions et les équipes peuvent intervenir plus sereinement.* »

Des projets imaginés par les soignants

Espace Snoezelen, médiation animale, séances de sophrologie, soins de socio-esthétique pour les patients atteints d'un cancer, espaces de repos pour les équipes, réalité virtuelle, décoration des services... Les projets soutenus sont très variés, mais poursuivent tous le même objectif : améliorer l'expérience des patients et soutenir les professionnels.

Le Fonds d'action permet ainsi de concrétiser une vingtaine de projets chaque année grâce aux dons de particuliers, d'entreprises, d'associations, de fondations ou encore aux legs.

« *Lorsque nous annonçons à une équipe que son projet est financé, c'est un immense bonheur. Au-delà des patients, c'est aussi une manière de reconnaître l'engagement quotidien des soignants* », souligne Christine Carosio-Brochet.

Le Fonds d'action

finance chaque année une vingtaine de projets grâce aux dons, legs et au mécénat d'entreprises.

Les dons ouvrent droit aux avantages fiscaux prévus par la loi.

Plus d'informations :

fondsaction.chu-reims.fr

fondsaction@chu-reims.fr

Tél. : 03 10 73 63 71

VENDREDI 28 août**Espace Parlons Santé****ADDICTIONS**

Plusieurs animations : Escape game de prévention et de sensibilisation aux addictions, présentation et dégustation de cocktails sans alcool, prévention du syndrome d'alcoolisation fœtale. Acteurs : CSAPA L'Amandier, CSAPA CAST 51, maternité du CHLB.

VILLAGE DES SPORTS ET DES ASSOCIATIONS

Rencontre départementale des conseils municipaux d'enfants et de jeunes. Journée pour valoriser l'engagement citoyen des jeunes élus locaux, avec ateliers sportifs, ludiques et éducatifs, temps d'échanges avec des élus.

TOURNOI INTERDÉPARTEMENTAL DE FOOTBALL

Une centaine de jeunes licenciés issus des districts de la Marne, de la Somme, de l'Aisne, de l'Aube et de la Seine-et-Marne. Défis sportifs, jeux, initiations, challenges. Animations sportives et ludiques ouvertes au public.

Espace Conférences**INAUGURATION DE PARLONS SANTÉ****COMMENT LUTTER CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE ET AUTRES ESPÈCES À RISQUE SANITAIRE**

à partir de 14 h 30, espace Magnum. Conférence sur le plan d'action régional relatif aux espèces à enjeux pour la santé humaine, avec un focus sur le moustique tigre, l'ambrosie et les chenilles processionnaires. Acteur : FREDON Grand Est.

Espace scénique

Concert : Carrefour de stars. À partir de 20 h 30

Samedi 29 août**Espace Parlons Santé****ACCÈS AUX DROITS ET AUX SOINS**

Animations autour d'outils pédagogiques et ludiques sur les téléservices de l'assurance maladie. Acteur : CPAM de la Marne.

Espace scénique

Concert : Matt Pokora. À partir de 20 h 30.

Dimanche 30 août**Espace Parlons Santé****ASSOCIATIONS DES USAGERS**

Représenter les usagers dans les établissements de santé. Acteurs : UNAFAM, UDAF (représentants des usagers de l'EPSM de la Marne) et Coactis Santé.

Espace scénique

Concerts : Styleto. À partir de 15 h 45.
Bénabar. À partir de 17 h 15.

Lundi 31 AOÛT**Espace Parlons Santé****PRÉVENTION DES CANCERS.**

Animations ludiques autour du dépistage du cancer colorectal et message de prévention, prévention du cancer du col de l'utérus, de la vaccination HPV, prévention des cancers de la vessie et de la prostate, prévention solaire. Acteurs : Centre hospitalier Léon-Bourgeois, CPAM de la Marne, Ligue contre le cancer et UDAF.

Stand Campus Seniors

Le Campus Seniors vous accueille dans un espace entièrement dédié au bien vieillir, à la prévention et au bien-être. Venez rencontrer des acteurs engagés tels qu'Ensemble 2 Générations, Stella, Campus Bien-Être, Carrefour Voyages, ainsi que de nombreux autres exposants. Conférences, ateliers, démonstrations et conseils personnalisés rythmeront cette journée placée sous le signe de l'échange, de la découverte et de la convivialité.

Stand Reims Santé au Travail

Atelier alimentation, pilier de la santé au Travail, atelier Addiction : simulez la prise de substances illicites pour mieux comprendre leurs impacts et leurs risques, Atelier Santé mentale : testez l'Holitest pour en parler à vos équipes. Atelier PRESST : nos formations complémentaires.

Espace Conférences

LA PRÉVENTION CHEZ LES JEUNES à partir de 14 h 30, salle Pinte 4. Comment prévenir les risques et construire une culture de prévention dès les premiers pas professionnels ? Acteur : Reims Santé au Travail.

LES LEVIERS D'UN VIEILLISSEMENT REUSSI

Espace Grande Cuvée à partir de 14 h. Table ronde animée par le Dr Jean-Luc Grillon, cette table ronde réunira Dominique Libault, Stéphanie Boulée, Jean-Luc Novella et Éric Kariger autour des grands enjeux du bien vieillir : prévention, autonomie, santé, innovation, solidarité et lutte contre l'isolement. À travers des regards croisés, les intervenants échangeront sur les défis de la société de la longévité, les politiques publiques, les initiatives territoriales et les solutions permettant à chacun de vieillir dans les meilleures conditions. Un temps d'échange avec le public viendra clôturer cette rencontre. Acteur : Campus Seniors.

Village des Sports**et des Associations**

Défis sportifs, jeux, initiations, challenges. Animations sportives et ludiques ouvertes au public.

Espace scénique

Concert : Chico & les Gypsies. À partir de 19 h.

Mardi 1^{er} septembre**Espace Parlons Santé****ADDICTIONS SENSIBILISATION AUX DANGERS DU TABAC, ALCOOL ET TOXIQUES.**

Acteurs : EPSM de la Marne et Reims Santé Travail.

Village des Sports**et des Associations**

Rencontre avec Terre de Liens et Les Petits Débrouillards, découverte d'acteurs engagés de l'ESS.

Espace Conférences

Les droits et les obligations des entreprises en termes de prévention et de santé au travail. Salle Magnum à partir de 14 h 30. Prévention, réglementation, responsabilités : l'essentiel pour les dirigeants et RH Acteur : Reims Santé Travail

Espace scénique

Concert : Christophe Maé. A partir de 19 h.

Mercredi 2 SEPTEMBRE**Espace Parlons Santé**

SERVICE DES ARMÉES. Présentation du service de santé des armées, de la cellule d'aide aux blessés, ravitaillement des armées à Vitry et hôpital militaire éphémère de La Veuve. Acteurs : Établissement de ravitaillement sanitaire des armées de Vitry-le-François (ERSA) et Hôpital militaire éphémère de la Veuve (ONaC-VG)

GESTES ET NUMEROS QUI SAUVENT

Formations et gestes en santé somatique et mentale. Acteurs : Club des formateurs PSSM, Sentinelle (+3114) du PTSM, CESU du CHU de Reims et FHF.

Village des sports**et des associations****FESTIVAL DES GROUPES D'ENTRAIDE MUTUEL (GEM).**

De 10 h à 17 h. Des stands d'accueil et d'échanges : venez à la rencontre des équipes pour comprendre et découvrir les formidables activités proposées au quotidien par les différents GEM de la région (Barlabrin, La Luciole, Atelier Solid'air, La Vie, Autisme en Bulle, Sollicitude, La Locomotive, L'Envole 10, Ensemble pour l'Avenir...). Un grand concert de 14 h à 17 h : laissez-vous emporter par l'énergie des groupes de musique des GEM ! Au micro et aux instruments : Les Imprévisibles, Les Voies du Cœur et Belles de Jour. L'inclusion n'est pas qu'un concept, c'est une réalité qui se vit ensemble, et que cet événement a à cœur de mettre en lumière. Coordinateur : PTSMM

Espace Conférences**AU-DELA DU TROUBLE PSYCHIQUE : VIVRE,**

AVANCER, CONSTRUIRE. Espace Pinot, à partir de 11 h 00. Table-ronde animée par un psychiatre : témoignages de personnes concernées, d'aidants et des représentants d'associations.. Acteurs : FHF

PRÉVENTION ET SANTÉ MENTALE.

Les clés pour préserver la santé mentale des collaborateurs, à partir de 14 h 30, espace Pinot. Acteurs : RST & Holicare.

SPORT, ADOLESCENTES ET PUBLICS ÉLOIGNÉS : COMPRENDRE LE DÉCROCHAGE POUR MIEUX AGIR SUR NOS TERRITOIRES

Espace Feuillatte, à partir de 14 h. Intervention de la MGEN : présentation de l'enquête relative à la pratique sportive des jeunes filles : « adolescentes : le grand décrochage ». Table ronde autour des projets et actions, portés au niveau national et local, pour favoriser la pratique féminine dès le plus jeune âge, ainsi que des publics les plus éloignés, par l'UFOLEP, les fédérations sportives scolaires (USEP et UNSS) et l'Education nationale. Acteurs : DSDEN et SDJES de la Marne en partenariat avec la MGEN et la MAIF.

Espace scénique

Concert : Claudio Capéo. À partir de 19 h 30.

Jeudi 3 septembre**Parvis d'honneur****FOND D'ACTION DU CHU DE REIMS**

Le Fonds d'action du CHU de Reims a été créé pour accompagner les équipes soignantes dans la réalisation de projets afin d'améliorer la prise en charge des patients du territoire. Les dons et legs qui nous parviennent contribuent directement à leurs réalisations, favorisant ainsi le confort et les espaces de vie, le développement de l'innovation et de la recherche médicale et le soutien aux initiatives culturelles.

Nous vous proposons, à l'occasion de la 80^e édition de la Foire de Châlons de venir nous rencontrer sur notre stand jeudi 3 septembre, découvrir nos animations et participer à l'opération « Stick'Cœurs » au profit des enfants hospitalisés dans les services de pédiatrie. Le saviez-vous ?

Les dons versés à notre Fonds ouvrent droit à une réduction d'impôt à hauteur de 66 % pour les particuliers et 60 % pour les entreprises. www.fondsaction.chu-reims.fr

CAMPUS SENIORS. Le Campus Seniors vous accueille dans un espace entièrement dédié au bien vieillir, à la prévention et au bien-être. Venez rencontrer des acteurs engagés tels que l'ADMR, le Crédit Agricole, Villa Beausoleil, Harmonie Mutuelle, Audika, Stella, Alefpa, et bien d'autres. Conférences, ateliers, démonstrations et conseils personnalisés rythmeront cette journée placée sous le signe de l'échange, de la découverte et de la convivialité.

LE CRÉDIT AGRICOLE DU NORD EST AU CAMPUS

SENIORS. Les équipes du Crédit Agricole du Nord Est vous accueilleront au sein du Campus Seniors, sur le parvis d'honneur, pour partager un moment convivial autour de sujets essentiels du quotidien. Comment préserver sa santé ? Anticiper les besoins de demain ? Protéger ses proches en toute sérénité ? Nos experts seront à votre disposition pour répondre à vos questions et échanger avec vous autour des thématiques de la santé, de la protection et de la prévention. Venez-nous

retrouverz tout au long de la journée et vous inscrire à notre tirage au sort ! Le gagnant sera dévoilé à 16h. Tentez votre chance et repartez peut-être avec une belle surprise !

Espace Parlons Santé

ACCÈS AUX DROITS ET AUX SOINS AINSI QUE MON ESPACE SANTÉ.

Animation autour d'outils pédagogiques et ludiques sur les téléservices de l'assurance maladie. Sensibilisation à Mon espace santé et aide à l'activation. Acteurs : CPAM de la Marne & Pulsy.

Village des sports et des associations

PROJET SPORT-SANTÉ

De 10 h à 15 h. Ateliers à destination des élèves de CM des écoles de Sermaize-les-Bains, Pargny-sur-Saulx et Heiltz-le-Maurupt autour des thématiques « bien bouger », « bien manger » et « mieux vivre ensemble ». Acteurs : Foire, DSDEN et SDJES de la Marne.

Espace Conférences

L'ALEFPA EN GRAND EST : L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE AU SERVICE D'UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE.

Conférence et table ronde sur : la société de la longévité. À partir de 14 h, salle Feuillatte. Acteurs : ALEFPA.

SANTÉ MENTALE, NATURE ET FORÊT. Salle Pinte 4, à partir de 14 h. Temps d'échange consacré aux liens entre santé mentale, nature et forêt. Acteurs : PTSM de la Marne et Psicocap+.

LA DMLA : COMPRENDRE ET MIEUX ACCOMPAGNER LA PERTE DE VISION. À partir de 14 h. salle Pinot, Le but de cette conférence est d'échanger sur la DMLA mais également sur les difficultés rencontrées lorsque l'on voit très mal ou pas du tout. Une démonstration de matériel sera aussi proposée. Acteurs : Campus senior, l'ORRPA, association Valentin-Haüy et le Centre Ressource Reims.

L'IA ET LA SANTÉ. Espace Presse, à partir de 14 h 30. L'intelligence artificielle au service de la santé et de la prévention : promesses et vigilance. Acteur : Reims Santé Travail

Espace scénique

Concert : Feu! Chatterton, à partir de 19 h.

Vendredi 4 septembre Espace Parlons Santé

UN DON POUR SAUVER DES VIES. Animations proposées : Sensibilisation au don d'organes, au don du sang et au don de moelle osseuse. Mise en avant des 40 ans de greffes rénales au CHU de Reims. Acteurs : CHU de Reims, CHLB, EFS, ADOT 51.

Village des Sports et des Associations

PROJET SPORT-SANTÉ. De 10 h à 15 h. Ateliers à destination des élèves de 5^e du collège Louis Pasteur de Sermaize-les-Bains autour des thématiques « bien bouger », « bien manger » et « mieux vivre ensemble ». Acteurs : Foire, DSDEN et SDJES de la Marne

Espace Conférences

DIRIGEANTS ET MANAGERS AGRICOLES : PRÉVENIR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX ET RENFORCER LES COMPÉTENCES POUR DEMAIN ! À partir de 10 heures, salle Grande Cuvée. Sensibilisation des dirigeants et managers du monde agricole à la prévention des risques psychosociaux, à la gestion de situations émotionnelles complexes et à la mise en place de procédures de soutien aux équipes. Acteurs : MSA, avec le comité technique du plan interministériel et l'ASEPT.

CANCER, MALADIES CHRONIQUES ET TRAVAIL : LES SOLUTIONS POUR RÉUSSIR LA REPRISE. Espace Pinot, à partir de 14 h 30. Acteurs : Reims Santé Travail

Espace scénique

Concert : C'est la fête ! 80.90.2000. À partir de 20 h 30.

Samedi 5 septembre Espace Parlons Santé

ADDICTIONS. Comprendre ce qui influence nos comportements : entre idées reçues, pression sociale, émotions et habitudes de consommation. Atelier interactif mêlant outils numériques, quiz, défis et échanges avec les professionnels, favorisant une approche participative et accessible de la prévention. Acteurs : CSAPA CAST 51.

Village des Sports et des Associations

FORUM DE LA SANTÉ MENTALE. De 10 h à 18 h 30. Pour notre santé mentale, osons cultiver notre art ! Nous vous donnons rendez-vous à la Foire de Châlons pour une journée inédite placée sous le signe de la créativité et de l'expression de soi. Cette année, le projet MENTAL ART a pour ambition de fusionner l'expression artistique et la santé mentale afin de désacraliser le sujet et de proposer une expérience véritablement immersive ! Au programme : un moment unique pour parler de santé mentale autrement, s'amuser, et partager des émotions en couleur. Ambiance festive : laissez-vous porter par l'énergie des participants. Le Pôle statique (4 chapiteaux) : participez à 10 ateliers didactiques et interactifs simultanés pour s'informer et échanger sereinement. La « Smootherie » : rendez-vous sur la zone esplanade pour allier pause gourmande et bonne humeur ! Une démarche « Aller-vers » : repérez nos équipes mobiles (en polos santé mentale) qui déambuleront toute la journée pour venir

directement à votre rencontre et vous orienter. Acteurs : PTSM, Laboratoire C2S, Nightline France, Je bouge pour mon moral, Club Famille, Maison des Ados (MDA), IDEOmarne, Clinique des Sacres de Reims, Clinique Soins-Études de Vitry-le-François, réseauprohub

Espace scénique

Concert : Mika. À partir de 19 h 30.

Dimanche 6 septembre Espace Parlons Santé

ADDICTIONS. Animations proposées : ateliers autour du tabac, de l'alcool et des nouvelles drogues de synthèse, échanges ludiques pour faire le point sur sa consommation et trouver des réponses à ses questions. Recettes de cocktails sans alcool et analyseur de monoxyde de carbone. Acteurs : EPSM de la Marne.

Village des Sports et des Associations

TOURNOIS interdépartemental de Handball **RENCONTRE** et échange avec Vincent Gérard, joueur français de handball international de 2013 à 2024, champion d'Europe en 2014, champion du monde en 2017, champion olympique en 2021.

Espace scénique

Concert : Julien Doré. À partir de 17 h.

Lundi 7 septembre Parvis d'honneur

CAMPUS SENIORS

Le Campus Seniors vous accueille dans un espace entièrement dédié au bien vieillir, à la prévention et au bien-être. Venez rencontrer des acteurs engagés tels qu'Ensemble 2 Générations, l'UDAF, France Alzheimer, ainsi que de nombreux autres exposants. Conférences, ateliers, démonstrations et conseils personnalisés rythmeront cette journée placée sous le signe de l'échange, de la découverte et de la convivialité. Le Campus Bien-être et le Campus Seniors vous donnent rendez-vous pour un speed-meeting business placé sous le signe de la convivialité, des échanges et des synergies. Chefs d'entreprise, salariés, associations et porteurs de projets pourront rencontrer les partenaires, découvrir leurs activités et développer de nouvelles opportunités en quelques minutes.

Espace Parlons Santé

MIEUX VAUT PRÉVENIR QUE GUÉRIR

Prévention des maladies chroniques, avec des actions autour du diabète, de l'obésité et de l'insuffisance cardiaque. Acteurs : CHU de Reims, CPAM et CHLB et Institut Jean Godinot

Village des sports et des associations

PROJET SPORT-SANTÉ DE 9 H À 12 H. Ateliers à destination des élèves de 5^e du collège Victor Duruy de Châlons-en-Champagne autour des thématiques « bien bouger », « bien manger » et « mieux vivre ensemble ». De 13 h à 16 h : ateliers à destination des élèves des écoles Lavoisier et Clovis Jacquiert de Châlons-en-Champagne autour des thématiques « bien bouger », « bien manger » et « mieux vivre ensemble ».

Espace Conférences

CONSULTATION CITOYENNE : COMMENT AIDER LES AIDANTS ? À partir de 14 heures à la salle Pinot. Présentation et débat public animé par des experts pour donner des avis sur des sujets sensibles. Acteurs : URCA, FRANCE ALZHEIMER MARNE, EREG Champagne Ardenne.

PRENDRE SOIN DE SOI EN TANT QU'AIDANT. A partir de 11 h, salle Grande Cuvée. Temps d'échange pour encourager les aidants à prendre régulièrement du temps pour eux, même quelques heures. Acteurs : Campus Bien-être Aidant.

Espace scénique

Concert : Lorie. À partir de 16 h 45.

Et si votre avenir dans la santé passait par l'armée ?

Médecins, pharmaciens, infirmiers... mais aussi techniciens, préparateurs en pharmacie ou personnels administratifs : le Service de santé des armées (SSA) recrute. À la recherche de nouveaux profils, il veut faire connaître ses métiers et ses parcours de formation, parfois méconnus, où l'expertise médicale rencontre l'engagement militaire.



Quand on pense à l'armée, on imagine souvent les soldats sur le terrain, les missions extérieures ou les grands équipements militaires. Beaucoup moins les femmes et les hommes qui les soignent, les accompagnent et les préparent médicalement. Pourtant, sans eux, aucune opération ne serait possible.

C'est justement ce visage méconnu que le Service de santé des armées (SSA) souhaite mettre en lumière. Car derrière cette méconnaissance se cache aussi un enjeu majeur : recruter les professionnels qui feront vivre la santé militaire de demain. « Le SSA est à la croisée de deux mondes : celui de la santé et celui des armées. Notre objectif est de faire savoir que l'on peut devenir médecin, pharmacien ou infirmier dans les armées, avec un parcours de formation spécifique, mais aussi que nous recrutons dans de nombreux métiers », explique Claire Vernhes, pharmacien en chef de 1^{re} classe, commandant de l'établissement de ravitaillement sanitaire des armées de Marolles.

Des études de santé financées par l'armée

Pour attirer de nouveaux talents, le SSA mise notamment sur les jeunes. Après le bac, il est possible d'intégrer les écoles militaires de santé pour suivre une formation de médecin, pharmacien ou infirmier militaire. La particularité ? Dès leur entrée dans l'institution, les élèves deviennent militaires et bénéfi-

cient d'un accompagnement complet. « On est nourri, logé, blanchi et payé pendant ses études. C'est une vraie opportunité pour des jeunes qui rêvent de devenir médecin mais qui pensent que ce n'est pas possible parce que les études coûtent cher », souligne Claire Vernhes.

Au-delà de la prise en charge de la formation, les étudiants perçoivent une rémunération dès l'âge de 18 ans et commencent à cotiser pour leur retraite. Ils bénéficient également des avantages liés au statut militaire.

Les formations suivent les mêmes exigences que dans le civil, avec une dimension militaire en complément. À Lyon-Bron, les étudiants suivent leur cursus au sein de l'École de santé des armées. Il faut compter environ dix ans pour former un médecin, six ans pour un pharmacien et trois ans pour un infirmier.

En contrepartie, cet accompagnement implique un engagement dans la durée. Les élèves médecins et pharmaciens s'engagent à servir pendant 27 ans à compter de leur entrée dans l'institution. Pour un médecin, qui termine ses études après une dizaine d'années de formation, cela représente environ 17 années de service après son diplôme.

« Ce n'est pas un choix anodin. Il faut avoir envie de servir, car un militaire est projetable. On ne rejoint pas le SSA simplement parce qu'on a vu de la lumière. Il faut savoir pourquoi on souhaite servir », rappelle Claire Vernhes.

Plus de 300 métiers au service des forces

Le Service de santé des armées ne recrute pas uniquement des professionnels du soin. Médecins, chirurgiens-dentistes, pharmaciens, infirmiers, vétérinaires, psychologues, préparateurs en pharmacie, techniciens de laboratoire, spécialistes du matériel médical ou personnels administratifs : plus de 300 métiers participent à la mission du SSA.

« Nous avons besoin de profils très différents. Il n'y a pas un parcours unique pour rejoindre le SSA : ce qui compte, c'est d'avoir l'envie de s'engager et de mettre ses compétences au service d'une mission collective », rappelle la commandante.

Être soignant militaire, c'est aussi exercer autrement son métier. Les professionnels du SSA accompagnent les forces armées partout où elles sont engagées : sur le territoire national, en outre-mer ou lors d'opérations extérieures. Cette expérience développe des compétences particulières : capacité d'adaptation, travail en équipe, prise de décision dans des environnements complexes et gestion de situations exceptionnelles.

Un rendez-vous recrutement à la Foire de Châlons

Mercredi 2 septembre

À l'occasion de la journée des armées de la Foire de Châlons, le Service de santé des armées sera présent aux abords du village Parlons Santé pour présenter ses métiers, ses formations et ses opportunités de recrutement. Une occasion pour les jeunes, les étudiants et les professionnels de santé de découvrir une autre manière d'exercer leur métier.

Plus d'informations :

www.soigner-servir-autrement.fr

Une présence forte dans la Marne

La Marne connaît bien cette présence militaire. Plusieurs régiments sont implantés dans le département, notamment à Mourmelon, Mailly, Châlons-en-Champagne et Suippes. Le territoire bénéficie ainsi d'un maillage médical assuré par le SSA, avec des personnels de la médecine des forces présents au plus près des militaires. À Marolles, près de Vitry-le-François, l'établissement de ravitaillement sanitaire des armées assure une mission essentielle mais peu connue : garantir la disponibilité des produits de santé et des équipements nécessaires aux unités médicales. « Nous sommes l'un des deux établissements de logistique santé du SSA en France. Marolles couvre toute la partie nord du territoire, tandis que Marseille assure la partie sud », précise Claire Vernhes. L'établissement participe également à la découverte de ces métiers en accueillant des stagiaires, des jeunes en immersion professionnelle et des réservistes.